

BIOT INFOS

www.biot.fr /// trimestriel hiver 2017

VOTRE MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE



DOSSIER SPÉCIAL
BIOT, TERRE D'ARTS



Chers Bitoises et Bitois,

En ce début d'année 2017 qui s'annonce riche de défis à relever ensemble, je vous présente à toutes et à tous mes meilleurs vœux de bonheur, santé, et prospérité. Que cette nouvelle année comble vos espoirs personnels et qu'elle réponde à vos plus belles ambitions.

À l'aube de cette nouvelle année, mon regard se porte plus particulièrement sur notre patrimoine culturel et artistique exceptionnel. Nous pouvons en être fiers car nous sommes aujourd'hui revenus à l'essence même de ce que représente Biot la Créative. Faisant de sa spécialité, le verre bullé, un tremplin pour l'artisanat d'art, Biot a su conserver son élan créateur. L'artisanat d'art a en effet toute sa place au cœur de notre belle cité avec la présence aujourd'hui d'une grande diversité de talents et de créateurs, qu'ils soient verriers, joailliers, céramistes... Tous contribuent à notre renommée dont les savoir-faire sont reconnus bien au-delà des frontières. Certains perpétuent la tradition, tandis que d'autres innovent pour un art plus contemporain. J'en mesure chaque jour la noblesse : noblesse des gestes qui ont traversé les siècles et ont fait notre histoire ; noblesse de la discipline dont la contribution à l'économie locale suit résolument un modèle profondément humaniste, libre, exigeant et humble. Et c'est ce que je souhaite porter aujourd'hui ! Pour que la vie démocratique grandisse, nous devons en effet plus que jamais soutenir une ambition culturelle riche, intense et accomplie. Je souhaite l'écrire avec nos artistes, ensemble, dans les mois qui viennent, pour les années à venir. J'ai confiance en leur capacité à porter avec moi cette ambition d'autant plus que nos citoyens en ont plus que jamais besoin. Porteurs d'espoir en l'avenir, nous leur avons d'ailleurs réservé le dossier spécial de ce magazine municipal.

La culture n'est pas un luxe, elle appartient à chacun d'entre nous. Ces deux dernières années ont été meurtries par d'odieuses attaques terroristes qui, au-delà du malheur qu'elles infligent, font monter des sentiments de défiance et de ressentiment. La culture doit être une force pour lutter contre l'ignorance et l'obscurantisme et pour consolider le vivre ensemble. Elle renforce notre esprit d'appartenance et de citoyenneté à travers l'échange et le partage.

L'artisanat d'art est un secteur à part entière de l'économie locale. Nous devons le soutenir, l'accompagner et le promouvoir dans une conjoncture économique difficile et concurrentielle. Rappelons que sur le plan national, la culture représente 3,2% de la création de richesse. Nous avons un réel potentiel, ici, à Biot, dans une démarche d'économie sociale et solidaire, en relation avec les projets touristiques, nous avons tous les atouts pour un vrai développement économique local. Pour donner plus de force à ces actions, nous souhaitons développer la filière de production des Métiers d'art aussi sur le territoire intercommunal et avec les villes voisines labellisées « Villes et Métiers d'Art ».

Et puis, ne résistons pas au plaisir que nous donnent artistes et artisans. Je vous invite à (re)découvrir la fusion des couleurs, des matières, des formes et surtout la passion créatrice qui anime chaque jour nos artistes biotois. Ils n'ont cessé de repousser les limites de la matière et des techniques, pour créer les pièces les plus audacieuses qui germent dans leur esprit.

Dans l'attente de vous retrouver prochainement pour partager un moment de convivialité à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux le vendredi 6 janvier 2017 à 19h au complexe sportif Pierre Operto, je vous souhaite, ainsi que l'ensemble de l'équipe municipale, une grande année 2017, ambitieuse, généreuse et solidaire !

Guilaine Debras
Maire de Biot
Vice-présidente de la CASA

SOMMAIRE

L'ACTU P.4

Recensement, un geste civique, utile à tous !
Espace santé des Lucioles
Mariage à l'honneur
Fête du Mimosa

TRIBUNE LIBRE P.12

ON A TESTÉ POUR VOUS P.13

La campagne de la Prévention Routière
Lumière et vision



CONSEIL MUNICIPAL P.14

Modification N°5 du PLU
Ligne nouvelle PACA

TEXTO P.19

Travail de rue : une présence éducative et sociale régulière

DOSSIER SPÉCIAL P.20

Biot, terre d'arts
Savoir-faire : l'excellence de la main



VOS QUARTIERS P.28

La chapelle Saint Roch se fait une beauté
Nouveau découpage des bureaux de vote

SOCIÉTÉ P.33

Agis pour tes droits
Un DICRIM Jeunes en cours

VU D'EN HAUT P.39

Biot, ville éco-citoyenne

BIOT, LA CRÉATIVE P.40

L'amitié pour seul abri, bientôt le film
Rencontre d'artiste
Aurore Lanteri, l'inquiétante étrangeté de l'être
Le verre a son dictionnaire

SPORT P.45

Tennis, 15 équipes engagées
Bike and Run
1^{er} anniversaire de l'Azur Gaels

FOCUS P.50

Meilleurs apprentis de France
Deux Bitois médaillés d'argent

NOUVEAU À BIOT P.51

CONSEILS DE LECTURE ET CARNET P.52

AGENDA P.53

MAGAZINE D'INFORMATION
édité par la Ville de BIOT

Directeur de la publication et de la rédaction
Guilaine Debras, Maire de Biot

Conception / Infographie / Mise en page
Magali Hynes

Rédaction
Marylou Airaut, Natacha Poplineau, Stéphanie Profit

Contact : 04 92 91 55 95
www.biot.fr - communication@biot.fr

Impression
Trulli - Imprimé en 7000 exemplaires
N°ISSN : 1250-7415

Photos
Nicolas Soquet, Istockphotos

Remerciements
Associations biotoises - Services Municipaux

Dans le cadre du développement durable, notre imprimeur est labellisé Imprim'vert® et respecte les normes PEFC® (forêts durablement gérées).



Un geste civique, utile à tous !

Du 19 janvier au 18 février 2017

Le recensement c'est utile, c'est simple et c'est sûr ! Un agent recenseur recruté par la municipalité pour son sérieux se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser soit en ligne, soit via les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment défini avec vous. La confidentialité de vos données est garantie par des agents tenus au secret professionnel. Vos noms et

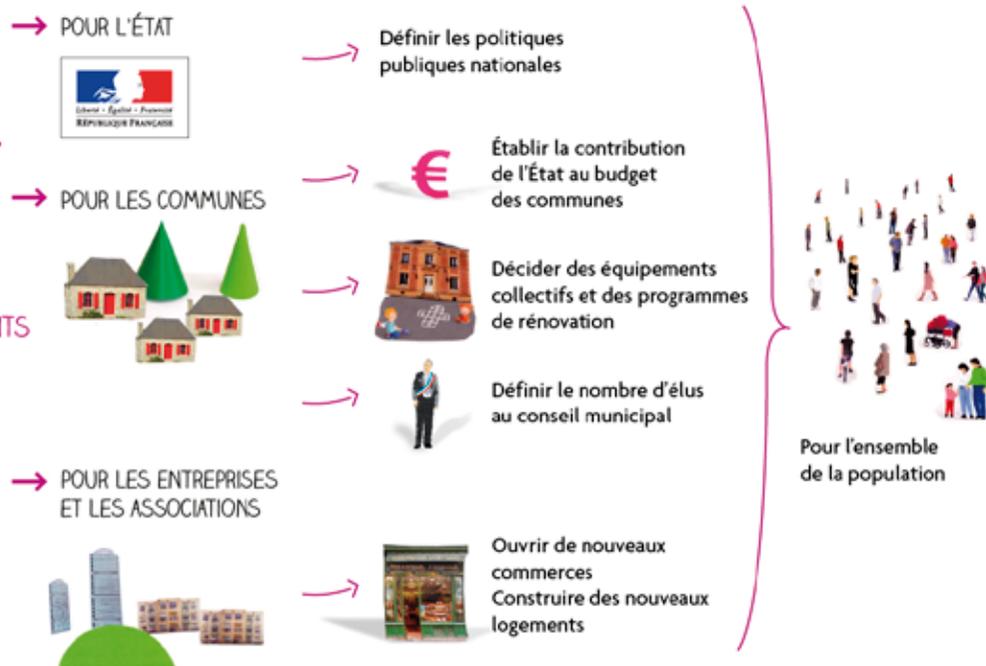
adresses ne seront ni enregistrés ni conservés dans une base de données. Nous vous conseillons - et dans la mesure du possible - d'utiliser internet pour vous faire recenser, après la visite de l'agent : www.le-recensement-et-moi.fr Le recensement est un acte civique mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

Contacts utiles
 Carine, coordinatrice recensement : 06 45 17 25 93
 Magali, coordinatrice adjointe : 06 77 67 69 30
 Police municipale : 04 92 90 93 80
 Mairie annexe : 04 92 90 49 10
 > Retrouvez les photos des agents recenseurs sur biot.fr

À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?



C'EST GRÂCE AUX DONNÉES COLLECTÉES QUE L'ON PEUT CONCEVOIR ET RÉALISER LES PETITS ET LES GRANDS PROJETS QUI VOUS CONCERNENT



COMMENT SUIS-JE RECENSÉ ?

MA COMMUNE



LE RECENSEMENT EN LIGNE, ON A TOUS À Y GAGNER !



COMMENT ÇA MARCHE ?

- Rendez-vous sur www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur **ACCÉDER AU QUESTIONNAIRE EN LIGNE**
- Saisissez vos codes d'accès personnels qui se trouvent sur la notice remise par l'agent recenseur.

Vos identifiants pour vous faire recenser en ligne sur www.le-recensement-et-moi.fr
 LPEKD66
 Mthab73
- Entrez ensuite les informations de votre logement renseignées par l'agent recenseur. Elles se trouvent également sur la notice.

Caractéristiques de votre logement à recopier sur le questionnaire en ligne

0 1 0 3
 0 1 4 0 0 5
- Répondez au questionnaire. Vous serez guidé à chaque étape.
- Validez et c'est terminé ! Envoyer les questionnaires

DES AVANTAGES POUR TOUS

Pour vous



- Pas de nouveau rendez-vous à prendre avec l'agent recenseur pour le retour des documents
- Un remplissage guidé et simplifié
- Une confidentialité toujours garantie

TOP SECRET

Pour votre mairie et l'Insee



- Moins de papier à gérer
- Une collecte facilitée et performante

Pour tous



- Plus écologique car moins de papier
- Plus de 4,1 millions de personnes ont répondu en ligne en 2016 soit 31 tonnes déjà économisées !
- Un recensement moins coûteux

ÉTUDIANTS : VOUS ÊTES CONCERNÉS

Qui ? Tous les étudiants, de toutes nationalités, qui restent au moins 1 an en France. Si vous êtes concerné, vous recevrez la visite d'un agent recenseur.

Comment ? : vous êtes recensé dans la ville où vous habitez pour vos études. Ce logement sera pris en compte comme résidence principale :
 - Vous habitez dans un logement privé seul ou en colocation ou en résidence étudiante : au choix sur www.le-recens-ement-et-moi.fr (avec les codes personnels remis par l'agent recenseur) ou avec le questionnaire remis par l'enquêteur.

- Vous habitez en cité universitaire ou en foyer : uniquement avec le questionnaire remis par l'enquêteur.

XEROX SERVICES RECRUTE !

Xerox s'installe début 2017 à Biot sur le site des Templiers à Saint Philippe. 400 emplois seront à pourvoir dans les 2 ans. « *Sophia se régénère. C'est la force de la technopole qui a aujourd'hui une multiplicité d'entreprises de tous types avec des start-up et des sociétés de taille plus importante* » explique Guilaine Debras, maire de Biot. L'entreprise a souhaité s'implanter dans les Alpes-Maritimes pour la disponibilité de la main d'œuvre qualifiée, la qualité de l'infrastructure technologique de la région,

souligne l'entreprise dans un communiqué. Pour le développement de son deuxième centre de support client pour le compte d'une entreprise américaine du secteur high tech, Xerox recrute des télé-conseillers, des chargés d'administration/formation et des ingénieurs commerciaux.

Retrouvez les offres sur les sites de recherches d'emploi et sur www.xerox.fr/jobs.

NOUVEAU : ESPACE SANTÉ « LES LUCIOLES »

Un nouvel espace commun dédié à la santé vous accueillera à partir du mois de janvier avec des professionnels de la santé et des médecins spécialistes. L'Espace Santé Les Lucioles de Sophia Antipolis est né d'un désir d'optimiser la prise en charge des femmes et des enfants, et plus généralement du couple et de la famille. Pour ce faire, différents professionnels spécialisés se sont réunis en un lieu unique, afin de proposer des consultations mais également des concepts innovants tels que des groupes

de paroles, des ateliers et des conférences centrés sur la prévention et l'accompagnement. Une équipe pluridisciplinaire est à votre écoute, composée de : gynécologues, pédiatres, psychiatre, sages-femmes, orthodontiste, kinésithérapeutes, ostéopathes, diététicienne, ergothérapeute, orthophonistes, psychomotricienne, orthopédiste, neuro-psychologue, infirmière, puéricultrice, éducatrice spécialisée/hypnothérapeute, psychologues, praticiennes en psychothérapie, assistante so-

cialie, et des intervenants externes comme des professeurs de pilates, de yoga, ou bien encore un art-thérapeute...

L' Espace Santé Les Lucioles est prêt à vous accueillir dès le 11 Janvier 2017.
1681 B3 route des Dolines
Les Taissounières
06560 Sophia Antipolis
Tel : 04 93 65 33 95
Pour en savoir plus :
www.espacesanteleslucioles.com



MARIAGE À L'HONNEUR

La commune de Biot souhaite mettre à l'honneur les couples allant fêter en 2017 leur 40, 45, 50, 55, 60, 65... ans de mariage. Une cérémonie conviviale aura lieu, en présence de Guilaine Debras, Maire de Biot, Michel Mazuet, 1^{er} Adjoint délégué à la Population, Gérard Vincent, conseiller municipal délégué aux solidarités et à la vie associative et l'ensemble du conseil municipal, salle des mariages, le 28 février à 14h. Pour vous inscrire, le livret de famille ou l'acte de mariage, votre carte nationale d'identité et un justificatif de domicile vous seront demandés pour la rédaction de votre diplôme. **Date limite d'inscription : le 9 février 2017 auprès du service état civil au 04 92 91 55 80.**



L'AGENCE POSTALE COMMUNALE : 1^{ère} de France pour ses ventes de l'édition limitée des pièces du Petit Prince

L'Agence Postale Communale a réalisé de très bonnes ventes des pièces du Petit Prince et se classe première APC de France pour cette performance. La qualité de l'accueil et l'implication de Raphaëlle, gérante, sont ainsi reconnues. Baptisée « Le beau voyage du Petit Prince », cette collection s'enrichit de douze nouvelles monnaies de 10€ argent, une nouvelle monnaie de 50€ argent et une monnaie exceptionnelle de 250€ en or pur. 12 nouveaux lieux et activités sont gravés sur les faces des 12 nouvelles pièces : de Versailles aux îles bretonnes, des volcans d'Auvergne aux pistes de Chamonix, en passant par une manade en Camargue ou le marché de Noël de Strasbourg, le petit Prince fait son tour de France.



UN SELF AU MOULIN NEUF

Les élèves du primaire ont désormais un self « pour faire comme les grands » comme on a pu l'entendre. Le personnel de la cantine invite les élèves à limiter le gaspillage alimentaire par des gestes simples. Les écoliers choisissent leur entrée, plat et dessert selon la portion qui correspond le plus à leur appétit. Les enfants apprécient et les petites phrases ont fusé lors de l'inauguration : « *Les seuls légumes qui sont bons sont ceux du jardin de mon papy* » ou encore « *J'aime bien quand y'a des pâtes comme ça on peut discuter, on prend plus de temps pour manger* ». Un nouveau pas vers l'autonomie.



APPEL AUX DONNS CROIX ROUGE

La Croix Rouge lance un appel aux dons de couvertures, duvets et vêtements chauds pour la saison hivernale. Les dons sont à déposer à la vestiboutique de la Croix Rouge, 11 rue du Portugal. L'antenne bioitoise recherche également de nouveaux bénévoles pour mener à bien ses missions, tout au long de l'année. Le secrétariat est ouvert tous les matins de 9h-13h. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le 04 93 34 56 16.

LES TABLETTES À L'ÉCOLE

Monsieur Martin, de la société R Conseils et consulting a offert 4 tablettes numériques à l'École du Moulin Neuf. Un nouveau support pédagogique pour les enseignants pour qui les tablettes sont un nouvel outil éducatif. Les enfants s'initient à la navigation numérique et apprennent le "virtuellement correct" dès le plus jeune âge.



SAUVONS L'EAU !

L'Etat, l'agence de l'eau, les communes de Biot et d'Antibes viennent de signer un contrat pour éviter le déversement des eaux polluées dans les cours d'eau et protéger ainsi les zones de baignades en cas de pluie. Des travaux sont prévus pour lutter contre l'infiltration des eaux des pluies dans les réseaux d'assainissement et la création d'une filière de traitement sur la station d'épuration d'Antibes. En complément, les deux communes s'engagent sur des actions en faveur de la gestion durable : audit énergétique, optimisation de la gestion des boues, amélioration de la cartographie des réseaux. Au total 33 millions d'euros de travaux sur 3 ans avec un soutien de l'Agence de l'eau à hauteur de 9 millions d'euros.

À noter : ce jour-là, un second contrat fut signé entre le Siaqueba* et l'Agence de l'eau (un million d'euros) pour aider à la restauration de La brague et à sa continuité écologique.

*Siaqueba : syndicat intercommunal de l'amélioration de la qualité des eaux de la brague et de ses affluents



La Ville au service des familles endeuillées

Objectif important de l'équipe municipale, le service funéraire municipal a été créé afin d'assister les familles, les personnes isolées et désemparées par la perte d'un être proche.

Désormais, la ville propose aux Biotois un service public dédié à l'accompagnement des personnes endeuillées et à l'organisation des obsèques.

La ville de Biot a choisi d'adhérer à l'Union

du Pôle Funéraire Public (UPFP)* permettant aux familles d'être conseillées par un opérateur public à leur écoute :

- Un choix réfléchi en fonction des besoins réels,
- Une synergie entre les familles et le service public dédié,
- Une garantie de prestations de qualité, au juste prix.

Votre conseiller funéraire municipal, Pascal Prodon, répond tous les jours aux demandes.

Contact :

Mairie principale
8-10 route de Valbonne 06410 Biot
funeraire@biot.fr ou 04 92 91 22 65
06 76 44 38 39.
Plus d'infos sur www.biot.fr

F-REG : 1^{ÈRE} LEVÉE DE FOND



Emmanuel Curinier

Spécialisée dans la régulation des eaux fluviales, F-Reg, entreprise biotoise, vient de boucler sa première levée de fond de 400 000 € afin de poursuivre la R&D et de développer la stratégie commerciale. « Les créations de routes, bâtiments et parkings imperméabilisent le sol naturel et provoquent des ruissellements qui n'existaient pas auparavant »

explique Emmanuel Curinier, l'un des fondateurs. « Ruissellements qui, lors d'orages violents, se transforment en inondation », complète Thierry Courbon. Il est d'usage de construire des bassins de rétention mais F-reg propose de rajouter dans le réseau de collecte des eaux pluviales des clapets limiteurs de débit qui agissent comme autant de freins hydrauliques capables de contrôler les écoulements et donc d'éviter les inondations.

F-Reg a déjà commencé à équiper des collectivités et recherche maintenant des sites précurseurs pour tester l'application de ses clapets sur des réseaux d'eaux usées. L'objectif est de réduire les rejets pollués qui peuvent se produire lors de temps de pluies... (cf. article ci-dessus). Affaire à suivre !



ENVIBUS

GAIN DE TEMPS ET D'ARGENT

Envibus propose plusieurs solutions pour faire gagner du temps aux voyageurs tout en réalisant des économies ! Il est possible d'acheter le « Pass 10 voyages » à 8€, (votre voyage vous revient à 0,80 cts au lieu d'1€) dans les distributeurs automatiques de titre à votre disposition pour acheter 7j/7 et 24h/24 votre titre de transport ou pour recharger votre abonnement (gare

routière d'Antibes, de Valbonne Sophia Antipolis et Pôle d'Échanges). À partir de 2017, vous pourrez recharger votre carte sans contact sur envibus.fr et par l'appli mobile Envibus pour plus de flexibilité. Plus d'informations www.envibus.fr.

RETOUR D'« ENVINEIGE », LA NAVETTE DES NEIGES

Ce service sera ouvert aux usagers chaque jour du 26 décembre au 2 janvier inclus, puis tous les week-ends jusqu'au 5 février (7-8 / 14-15 / 21-22 / 28-29 janvier et 4-5 février) et tous les jours durant les vacances scolaires d'hiver (du 11/02 au 26/02/17 inclus). Pour 5€ (tarif pour 1 personne et 1 enfant de moins de 18 ans), ce service propose un aller-retour par jour. Son tracé express relie Antibes à Gréolières-les-Neiges en 1h35. Simple et pratique, cette navette permet de voyager avec son matériel de ski et d'être déposé aux pieds des pistes, sans problème de stationnement. Sur présentation du ticket de transport, une réduction sera apportée aux tarifs des forfaits ski (environ -20%). La navette sera accessible sur réservation téléphonique, jusqu'à la veille du départ au 04.93.42.40.79. Les billets seront en vente auprès du conducteur, en points de vente Envibus et aux 3 distributeurs automatiques de titres. www.envibus.fr



Service communication : Marylou Airaut, Magali Hynes, Natacha Poplineau, Stéphanie Profit (Manque : Nicolas Soquet).
 Au centre : Patrick Chagneau, Adjoint délégué au Développement économique, à l'Économie sociale et solidaire et à la Ville numérique. ©Gaël Doublet

LA VILLE DE BIOT RÉCOMPENSÉE AUX TROPHÉES DE LA COMMUNICATION 2016 !

Les TROPHÉES DE LA COMMUNICATION® récompensent chaque année les meilleurs acteurs français du secteur. Un comité de sélection repère les meilleures actions et les structures se démarquant par la qualité de leur communication.

La Ville de Biot a été présélectionnée parmi plus de 800 dossiers, par un jury de professionnels de plus de 170 acteurs des métiers de la communication venus de la France entière (élus, décideurs, directeurs de la communication, webmasters, chargés de communication).

Clin d'œil à Anh-Gaëlle Richard, à l'origine de la nouvelle ligne éditoriale du *Biot Infos* !

Ainsi, le service communication de la Ville de Biot a eu la joie de recevoir :
 - le 3^{ème} prix pour le meilleur site Internet des mairies de 5.000 à 20.000 habitants et,
 - le 5^{ème} prix pour le meilleur bulletin municipal (*Biot Infos*) des mairies de plus de 10.000 habitants.
« Ces deux prix professionnels sont une belle reconnaissance du travail de toute mon équipe ! Mais c'est aussi une formidable opportunité de faire rayonner Biot à l'extérieur. Je remercie l'équipe municipale pour sa confiance et son audace à toujours partager nos idées créatrices »,

explique Natacha Poplineau la responsable du service.
« À vous lecteurs du Biot Infos et utilisateurs du site biot.fr, ce prix vous revient aussi ! C'est pour vous que nous travaillons et nous continuerons, avec la même exigence, à toujours vous donner une information juste, précise et de qualité. »
 L'équipe communication.

Retrouvez le palmarès des 5 primés dans chaque catégorie : <http://trophees-communication.com/palmares/> (Biot catégorie 11 et 18).



Plantation du 1^{er} arbre "Les Arcanes"

Le 4 novembre dernier, Guilaine Debras, Maire de Biot et Vice-présidente du Syndicat Mixte Sophia-Antipolis a planté le premier arbre du programme de bureaux Les Arcanes avec Monsieur Jean-Louis Rey, directeur général de l'ACOSS (Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale), acquéreur du premier immeuble. Situé Avenue de Roumanille, le premier des trois bâtiments sera livré en juin 2017.



LE MIMOSA EN FÊTE

Comme chaque année en février, Biot fête le Mimosa. Cette fête traditionnelle biotoise, organisée par l'Amicale Biotoise des Traditions invite le public à venir voir évoluer, tout au long d'une journée, des groupes folkloriques divers, des fanfares, des majorettes et à participer à des ateliers pour les enfants... entre autres surprises. À cette occasion, le village se pare de mille reflets jaunes. Une fête familiale qui ravit, d'année en année, les petits et les grands qui peuvent participer costumés à la fête. L'édition 2016 avait dû être annulée en raison de la météo. Que le soleil règne sur l'édition 2017 !



AMPOULES LED POUR ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

La CASA a lancé l'opération « Pack Réduc'Énergie© » sur l'ensemble de son territoire jusqu'au 31 janvier 2017.

Le principe est simple : pour aider les ménages les plus modestes à réaliser des économies sur leur consommation et leur facture d'électricité, la CASA offre le Pack Réduc'Énergie© qui comprend :
 - 5 ampoules LED, culot E27
 - 1 autocollant Stop-pub

Pour recevoir gratuitement le pack, il suffit de s'inscrire et de compléter le formulaire en ligne, jusqu'au 31 janvier 2017 à l'adresse suivante www.reduc-energie.fr/agglo-casa. L'offre est soumise à des conditions de ressources.

Les packs seront distribués à compter du lundi 6 mars jusqu'au vendredi 28 avril 2017 : les ménages devront se rendre à l'Espace Info Énergie de la CASA pour retirer leur pack prêt à l'utilisation.

Espace Info Énergie - Cité Artisanale Barthélémy Beaulau, 108 chemin de Sainte Hélène - Valbonne
 04 89 87 72 30 / eie@agglo-casa.fr

Tribunes libres



2017 : PLUS QUE JAMAIS, PLACE À L'ACTION !

2016 a été marquée dans notre région par le terrible attentat de Nice et à Biot par la réparation de la catastrophe du 3 octobre 2015. Cependant, il est important d'aller de l'avant et, en ce début d'année, de vous éclairer sur les perspectives et les grands projets de 2017 portés par l'équipe municipale. Notre projet phare, l'aménagement du versant des Bâchettes, débutera en 2017 pour se finir avant l'été 2018. Ce projet tant attendu par les Biotois valorisera ce lieu pour le rendre convivial et accessible pour les habitants, les touristes et les visiteurs. L'ensemble du projet est toujours exposé en mairie principale et en mairie annexe. 2017 verra le jour de l'agrandissement du cimetière de la Rine. Cette extension permettra de répondre aux besoins de la commune pour les 10 prochaines années. Ce sera un projet paysager où les espaces de repos et de promenade ont été privilégiés. Début 2017, les travaux de réfection de la place de l'église sont programmés et les études pour la place des Arcades et la rue St Sébastien prépareront une mise en chantier pour 2018. Nous redonnerons ainsi un

nouvel attrait à notre village, cœur de la commune, pour les touristes, les résidents et... tous les Biotois. La protection contre les inondations est une préoccupation majeure. La crue du 3 octobre 2015 nous a violemment montré notre vulnérabilité. Au quotidien, nous intervenons, sur tous les fronts, pour prévenir et protéger les personnes et leurs biens : travaux urgents, études opérationnelles, vision solidaire et intercommunale. Ici, à Biot, il nous reste la construction du bassin de rétention des Horts, projet vieux de 10 ans. Il doit être réalisé sur un foncier privé, une nouvelle DUP pour expropriation a du être lancée. Des relations de confiance sont établies avec les propriétaires actuels et nous espérons une décision concertée, afin d'aboutir au démarrage des travaux dans les délais les plus courts. Il en va de la sécurité de très nombreux Biotois. Suite à la crue d'octobre 2015, nous avons aussi pris la décision de détruire l'usine SAGE en bord de Brague, près du Pont Vieux. Bâtiment municipal où l'accueil du public est impossible, il constitue, de plus,

un obstacle à l'écoulement des eaux. Cette destruction aura lieu début 2017, après que nous aurons déplacé le nœud de vidéosurveillance installé en 2013 au rez-de-chaussée. Enfin, nous mettrons également en 2017 toute notre énergie sur des dossiers essentiels au service de l'intérêt général des Biotois :
- La mise en œuvre des dossiers fonds Barnier (rachat pour destruction des maisons en zone inondable dangereuse).
- Les discussions avec la DDTM (Services de l'Etat) afin d'aboutir à une carte d'aléas permettant la protection des habitants sans anéantir un développement raisonnable de notre commune.
- La mobilisation contre la Ligne Nouvelle PACA qui, pour un coût démesuré, menace notre territoire, notre environnement et l'avenir de toute la commune.
Plus que jamais, nous restons mobilisés pour défendre notre commune et œuvrer dans l'intérêt des Biotois. Dans l'action, pour vous et avec vous, nous vous souhaitons une excellente année 2017.

L'équipe « Biot réunie avec Guilaine Debras »



" Bonne et heureuse année 2017 "

Encore une nouvelle année qui s'approche. Une période où nous dressons des bilans avant d'échanger nos vœux. 2015 fut dévastatrice pour Biot et 2016 n'a pas laissé de répit aux sinistrés pour tenter d'effacer les dégâts terribles de l'inondation. Les élus eux, devaient plancher sur des travaux urgents en vue de prévenir un nouveau drame, mais rien ne se passe. Pas de réflexion sur les buses de l'autoroute, pas de bassin de rétention sur les Horts, rien pour la Valmasque. La nouvelle carte d'aléas inondation étant

TRIBUNE DE LA MINORITÉ

déjà applicable, nous réitérons la demande faite en conseil municipal pour que le calcul de la valeur locative cadastrale des biens immobiliers pressentis pour être classés en zone rouge inondation soit revu à la baisse, autant pour les taxes foncières et habitation que pour la contribution économique territoriale des entreprises. 2016 est aussi l'année où Biot entend avec consternation siffler le train. La ligne nouvelle inquiète et de nombreux Biotois se mobilisent contre cette intention. Dès l'été 2015, l'opposition dénonçait la gravité de ce projet et nous avons été les premiers à orga-

niser une réunion publique d'information. Restons unis pour défendre nos intérêts ! 2016 enfin, c'est l'année de l'inauguration de l'académie de tennis Mouratoglou. Nous nous en félicitons car nous avons initié et porté ce très beau projet, tout comme la souscription auprès de la fondation du patrimoine pour la chapelle St Roch dont la réhabilitation démarre. Toute l'équipe de l'opposition vous souhaite de belles fêtes de fin d'année, loin des conflits et des drames.

Jean-Pierre Dermit et l'équipe "Restons forts pour Biot". www.jeanpierredermit.fr

on a testé pour vous !

LA CAMPAGNE DE LA PRÉVENTION ROUTIÈRE LUMIÈRE ET VISION

TESTEUR : Service communication

THÈME : « tester l'opération *Bien voir et être vu* à Biot 3000 »

La campagne nationale "Lumière et vision" organisée tous les ans par la Prévention Routière a connu un franc succès pour sa première édition sur la commune de Biot. L'opération s'est déroulée sur quatre jours pendant lesquels 137 véhicules se sont présentés. Eric Ghibert et Yvon Dufosse, agents de Police Municipale, ont tenu le stand sur le parking de Biot 3000 et celui de l'espace St Philippe.

La sécurité avant tout

L'emplacement est bien balisé, impossible de se tromper. Sous le barnum matérialisant l'espace prévention, l'accueil est sympathique et souriant. Les agents de la Police Municipale sont bien là pour la prévention, et non pour la sanction. Les automobilistes se succèdent pour la vérification de tous les organes de vision du véhicule. Tous les feux et clignotants sont testés, les feux de croisement sont réglés à l'aide d'un appareil si besoin, l'état des pare-brise, vitres, rétroviseurs et balais d'essuie-glace contrôlés.

La petite anecdote

Au fil des contrôles, une remarque revient fréquemment quand l'agent demande à l'automobiliste de mettre ses feux de brouillard : « *Je ne les mets jamais, où sont-ils ?* » Pour la défense des automobilistes biotois, il faut bien avouer que dans notre région, cette commande de phares n'est pas la plus utilisée ! Et nous vous confirmons qu'elle est bien de série sur tous les véhicules. Ces feux sont utilisés en complément des feux de croisement, en cas de forte pluie, de brouillard ou de chute de neige.

Un échange positif

Eric Ghibert et Yvon Dufosse répondent volontiers aux questions et remarques des automobilistes. Sur le parking de Biot 3000, une dame s'interroge sur les points de vérification obligatoires lors des contrôles techniques qui « *n'ont même pas vérifié les commandes de phares, ni l'état des essuie-glaces.* ». Les agents expliquent le fonctionnement de l'appareil de réglage aux plus curieux, conseillent à certains de réparer un clignotant ou un rétroviseur cassé et s'improvisent même moniteur d'auto-école pour une piqûre de rappel de l'utilisation des feux de position, feux de route, feux de croisement et feux de brouillard.

Conclusion

Les usagers de la route ont été très agréablement surpris de cette action et ont encouragé la Police Municipale à poursuivre cette initiative importante pour la sécurité routière... De son côté, les agents ont apprécié l'échange, la prévention et l'information sur le terrain, au plus près des besoins des automobilistes.



CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATIONS À LA LOUPE

MODIFICATION N°5 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Une opportunité pour un programme de logements à Sophia Antipolis.



« Répondre aux besoins en logements » : ces termes font désormais partie du quotidien. C'est une demande forte émanant de la population et des acteurs économiques, dans un contexte social et économique particulièrement difficile.

« À Biot, la politique du logement suit un fil conducteur notamment tracé par le Programme Local de l'Habitat qui définit des objectifs en terme de réalisation de logements : en accession libre, en accession encadrée, en accession sociale et en logements locatifs sociaux » souligne Guilaine Debras, Maire de Biot.

Dans cet esprit, la modification n°5 du PLU va permettre la réalisation à Biot,

d'une nouvelle opération sur Sophia Antipolis. Celle-ci a pour objectif de répondre à la demande de logements des actifs de notre territoire et de permettre à des ménages ayant des difficultés à acheter dans le secteur libre, de devenir propriétaire. « À une époque où la pression foncière demeure forte et les obstacles à l'achat d'un logement toujours plus nombreux, notre objectif est de permettre entre autre aux ménages biotois à revenus modestes ou moyens, ne pouvant se loger dans le secteur libre, de louer ou d'acheter un logement à des prix adaptés à leurs possibilités financières. La perspective de développement du Bus-Tram sur le secteur de Sophia Antipolis est un atout pour ce nouveau programme immobilier, qui bénéficiera de ces nouvelles mobi-

lités » précise Gisèle Giunipero, Adjointe déléguée à l'Urbanisme, au Logement et à l'Environnement.

En effet, le règlement du PLU vise à une mixité de logements sur ce secteur. En plus du logement en accession libre, il prévoit à la réalisation de 30% de logements sociaux et de 20% de logements en accession à la propriété à prix encadré. Comme toutes les communes, à travers son Plan Local d'Urbanisme, Biot doit respecter le pourcentage de Logements Locatifs Sociaux (LLS) instauré par l'article 55 de la loi du 13 décembre 2000 relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain (SRU) et majoré à 25% par la loi du 18 janvier 2013 à l'horizon 2025.

« Nous sommes tous animés d'une même ambition : rapprocher lieu de vie et lieu de travail et développer l'offre de logements à des prix accessibles pour les actifs. Implanter les habitations au plus près des lieux de travail, c'est aussi réduire : les temps de transports, la dépendance à la voiture, les émissions de gaz à effet de serre ... Le parc de Sophia Antipolis peut résoudre de manière significative bien des problèmes d'engorgement en matière de circulation en rapprochant logements et lieux de travail. Nous devons soutenir l'émergence de véritables projets urbains comme celui-ci dans ce secteur, pour que de nouveaux quartiers soient en mesure d'accueillir des fonctionnalités multiples : logements et activité économique, pôles universitaires et équipements culturels, en particulier autour des mobilités structurantes comme le bus-tram », conclut Guilaine Debras, Maire de Biot.



LIGNE NOUVELLE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

Une mobilisation à l'unanimité.

Le projet Ligne nouvelle Provence Alpes Côte d'Azur inquiète fortement les citoyens biotois et l'équipe municipale en place qui a, très tôt, pris position contre. « Notre position ne saurait s'assouplir compte tenu des inondations dévastatrices que nous avons subies le 3 octobre 2015 et qui ont mis à mal notre territoire. Ces inondations ne semblent pas aujourd'hui ébranler le projet de SNCF Réseau dont certains tracés pourraient défigurer de manière irréversible le Parc Naturel de la Brague, avec le passage en aérien de la ligne par la construction de viaducs engendrant, de plus, d'importantes nuisances sonores et visuelles » précise Guilaine Debras, Maire de Biot dans un courrier en date du 24 novembre 2016 adressé à Monsieur Alain Vidalies, Secrétaire d'État aux transports, à la mer et à la pêche, afin de l'alerter sur sa vive inquiétude.

Ainsi, après avoir confirmé son positionnement par délibération du 5 décembre 2013, refusant tout passage en surface, le conseil municipal de Biot a délibéré contre le projet de la ligne nouvelle tel qu'envisagé par SNCF Réseau le 18 mai 2016 en refusant cette fois-ci catégoriquement tout passage sur son territoire, quel qu'il puisse être, et en demandant de reconsidérer le projet dans sa globalité et la communication des études engagées, notamment sur l'alternance de la troisième voie située sur la ligne littorale.

Le 26 septembre 2016, la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis manifestait son soutien envers la ville de Biot en faisant voter une motion affirmant « d'intenses réserves » sur le projet et plus particulièrement sur l'abandon de la troisième voie. Dans le cadre de la concertation, le Maire de Biot a ensuite sollicité la tenue d'une réunion publique avec SNCF Réseau le 9 novembre dernier mais « les Biotois venus très nombreux assister à cette réunion ont été affligés par les réponses convenues d'avance, alimentant le sentiment d'une concertation déloyale » souligne Guilaine Debras, Maire de Biot.

« Les études soulèvent bien des questions tant sur la pertinence financière de cette opération dont les coûts démesurés engagent nos générations futures : 4,2 milliards d'euros soit 210 fois le coût du Bus-tram de la CASA, que sur les conséquences environnementales, dont l'impact serait désastreux pour notre commune (...). C'est la raison pour laquelle à l'occasion du dernier conseil municipal en date du 8 décembre, nous avons par ailleurs convié l'équipe de la minorité à co-signer notre dire, officialisant notre mobilisation commune contre ce projet et nous sommes satisfaits d'avoir obtenu un consensus de l'ensemble des conseillers municipaux » conclut Guilaine Debras, Maire de Biot.



ENSEMBLE, REVENONS À BIOT VILLAGE !

Une nouvelle étape et de nouveaux aménagements.

Après une année de réparations, la Ville continue à se construire, dans le respect des règles et des perspectives de développement durable. L'objectif est d'offrir aux citoyens un meilleur cadre de vie et aménagé en harmonie avec l'existant.

Avec le projet du parking des Bâchettes et la rénovation de la place de l'Église Sainte Marie Madeleine, la réfection des rues de Biot village (de la rue Saint Sébastien jusqu'à la place des Arcades) symbolisera une nouvelle étape dans la redynamisation du centre ville. La Société Publique Locale (SPL) Sophia va engager un chiffrage des travaux de modernisation des réseaux et de rénovation des revêtements de surface des principales voies du village sur un périmètre d'environ 3900m² « *Les matériaux de revêtement de chaussée les plus adaptés nous seront proposés : type dalles ou pavages ainsi que les dimensions et les finitions choisies, pour le meilleur confort des usagers (piétons, cycles, véhicules...)* », précise Philippe Pizepan, Directeur des Services Techniques. L'enveloppe financière globale des études sur le périmètre défini et des travaux de la première tranche est estimée à environ 1 200 000€ TTC.

« *Les travaux se déclineront sur plusieurs tranches pour limiter les désagrèments occasionnés. Par la suite, les rues adjacentes seront également renouvelées afin de garantir une cohérence esthétique d'ensemble* » poursuit Guy Anastile Adjoint délégué au Cadre de Vie, aux Travaux et à la Mémoire Nationale.

Pour une mise en valeur de l'entrée de ville, une place traversante fonctionnelle, sécurisée et parfaitement intégrée dans le site sera par ailleurs aménagée en continuité avec le chantier des Bâchettes.

« *Biot village est une de mes priorités et je poursuivrai en ce sens sa réhabilitation ! Nous pouvons nous féliciter de ces futurs aménagements destinés à améliorer notre environnement urbain. Parce que notre village le mérite bien, je me réjouis de voir prochainement le résultat d'efforts constants, déployés pour rendre le centre ville de Biot toujours plus attractif et toujours plus accueillant !* » souligne Guilaine Debras, Maire de Biot.



PLAN VIGIPIRATE ATTENTAT

Une nouvelle étape et de nouveaux aménagements.

Le niveau de menace terroriste est très élevé sur le sol national et le seuil de vigilance habituel a été renforcé dans le cadre du plan Vigipirate Attentat. Pour garantir un haut niveau de sécurité dans les établissements scolaires, des mesures ont été prises à Biot en matière de travaux de sécurisation.

Grâce à la mobilisation de la Municipalité de Biot et de l'ensemble de la communauté éducative, des diagnostics de sécurité ont été mis à jour dans l'ensemble des établissements scolaires et des centres multi accueils de la petite enfance. L'objectif est d'améliorer et de renforcer la sécurité aux abords de ces sites sensibles.

En lien avec le «correspondant police-gendarmerie-sécurité école» et au travers des plans particuliers de mise en sûreté (PPMS), des travaux d'aménagements des espaces extérieurs sont aujourd'hui programmés : les clôtures vont être rehaussées à deux mètres, les portails seront désormais automatisés avec lecture de badge, un éclairage supplémentaire est aussi prévu pour une meilleure

visibilité des abords... Le personnel éducatif sera équipé par ailleurs d'une télécommande pouvant déclencher une alarme prévenant instantanément les services de sécurité (Gendarmerie, Police Municipale) en cas d'intrusion dans les bâtiments.

« *Les travaux de sécurisation traduisent concrètement la priorité absolue que constitue, pour notre municipalité, la sécurité des enfants et du personnel éducatif* » précise Guy Anastile, Adjoint délégué au Cadre de Vie, aux Travaux et à la Mémoire Nationale.

Le plan de financement de ces travaux a été présenté en amont en comité consultatif de la vie éducative. L'enveloppe financière globale de cette opération est estimée à 193 505€ TTC dont 159 455€ TTC consacrés aux travaux de sécurisation des bâtiments scolaires et 34 050€ TTC aux structures de la petite enfance. Les dépenses seront maîtrisées puisqu'elles seront accompagnées financièrement par l'Etat, la Municipalité faisant appel à de l'autofinancement à hauteur de

22% de la somme totale. Les bâtiments scolaires seront en effet subventionnés au travers du Fond Interministériel de la Prévention de la Délinquance, de la Région dans le cadre du dispositif du Fond Régional d'Aménagement du Territoire, du Département pour le financement d'équipements et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis. Les travaux des bâtiments de la petite enfance seront quant à eux subventionnés par la Caisse d'Allocations Familiales des Alpes Maritimes.

« *Devant les périls qui nous menacent, nous resterons mobilisés. Vous pouvez compter sur notre engagement pour sécuriser nos établissements ! Notre réponse doit être sécuritaire et elle doit être également éducative. La force de la culture du risque et de la sécurité repose aussi sur la citoyenneté et le sens civique de tous grâce à la prévention, la sensibilisation de nos enfants aux gestes qui sauvent, en étroite collaboration avec les acteurs éducatifs et de la sécurité* », conclut Guilaine Debras, Maire de Biot.



UN PCS OPÉRATIONNEL

UN DISPOSITIF COLLABORATIF ET EXIGEANT PORTÉ PAR LES ÉQUIPES MUNICIPALES !

Le département des Alpes-Maritimes a été placé en vigilance orange pour le phénomène pluies-inondations par Météo France du dimanche 20 novembre jusqu'au mardi 22 novembre et à nouveau du 23 au 25 novembre 2016.

Afin de garantir la sécurité des Biotois, sur un territoire exposé au risque inondation, il est essentiel de prévoir, organiser et structurer l'action communale pour gérer tout type de crise. Ainsi, lors des épisodes pluvieux de novembre dernier, le Maire, les élus et le personnel municipal ont veillé, en étroite collaboration avec les représentants locaux de la gendarmerie et des pompiers, prêts à prendre le cas échéant, les mesures de prévention et de sécurité nécessaires à la protection des personnes et des biens. Selon Soaz Leuregans, directrice générale des services municipaux, « le plan d'action qui a été décidé par le poste communal de commandement lors des derniers événements a consisté entre autre à mettre en œuvre les mesures suivantes : vérification permanente des hauteurs d'eau sur le terrain, contrôle de la fermeture des parkings et des campings, positionnement des véhicules municipaux sur des sites opérationnels, contact avec les services départe-

mentaux pour prévoir les barrages, pré-positionnement des barrières aux intersections, diffusion de messages à la population pour que celle-ci s'organise, préparation du centre d'hébergement, mise en veille de la Croix Rouge, mobilisation des agents d'astreinte. Nous parlons tous un langage commun ».

Sur injonction de la Préfecture, Guilaine Debras, Maire de Biot, a déclenché le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) le 24 novembre dès 3h du matin. Le plan d'action prévu en amont par le poste de commandement communal a dû être mis en œuvre : mobilisation des équipes communales et diffusion de message d'alerte à la population. Le PCS est resté actif pendant tout l'épisode jusqu'au vendredi 25 novembre 6h30 et les équipes techniques de voirie se sont rendues dès 8h sur le terrain pour nettoyer, déblayer et évacuer immédiatement les débris.

« Je tiens à saluer et remercier l'investissement de tous durant ces épisodes pluvieux de

fin d'année. Je souhaite mettre en lumière le formidable travail collaboratif au sein de nos équipes municipales : élus et agents municipaux avec l'ensemble des acteurs de la sécurité et de la prévention », conclut Guilaine Debras, Maire de Biot.



TEXTO

TRAVAIL DE RUE : UNE PRÉSENCE ÉDUCATIVE ET SOCIALE RÉGULIÈRE



Maria

Dalila

Anne

Depuis octobre 2016, tous les mardis soir, de 17h à 19h, Maria et Dalila « vont et viennent » de quartiers en quartiers à la rencontre des jeunes de 16 à 25 ans. L'opportunité pour ce binôme d'être à l'écoute et d'accompagner la jeunesse biotoise, que ce soit pour de l'insertion sociale ou professionnelle. L'objectif est de détecter les jeunes en rupture et leur permettre de se construire, de s'épanouir tout en favorisant leur autonomie et leur insertion dans la société.

Maria : éducatrice Prévention Jeunesse CASA, 06 67 63 64 78, mpicchetti@agglo-casa.fr

Dalila : animatrice jeunesse et Anne : responsable jeunesse, 06 20 39 50 74, anne.dumas-miton@biot.fr

« COUP DE POUCE » A REPRIS SES CRAYONS

Les bénévoles de l'association "Coup de pouce" ne sont ni enseignants, ni parents, mais ils aident, tous les soirs, les élèves à faire leurs devoirs après l'école, qu'ils soient en primaire, au collège ou au lycée. Logés au CCAS de Biot, ils dispensent des conseils dans toutes les matières, même le latin, jusqu'à la préparation au bac de français.

Rattrapage des inégalités

Il y a des enfants que les parents ne peuvent pas aider, d'autres qui cherchent un coin de table, un endroit calme qu'ils ne trouvent pas chez eux... Si vous êtes prêts à donner de votre temps et que vous aimez partager le savoir avec les enfants, rejoignez l'équipe de bénévoles qui a besoin de renfort.

Kelberg Josette : 06.23.76.36.36
Nicoletti Émile : 06.21.80.20.84
coupdepouce06biot@gmail.com



PERMANENCES

Mission locale, prévention jeunesse CASA et PLIE (1)

EN MAIRIE PRINCIPALE - 8/10 route de Valbonne - 06410 Biot

LUNDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h-12h30	9h-12h30	9h-12h30	8h30-12h30
Mission Locale	Mission Locale	Assistant de prévention	PLIE
13h30-17h	13h30-17h	13h30-17h	13h30-17h
Mission Locale Présence ponctuelle	Mission Locale	Accompagnement socio-éducatif des jeunes de 16 à 25 ans - Service Prévention Jeunesse de la CASA	PLIE

(1) Plan Local d'Insertion pour l'Emploi

EN MAIRIE ANNEXE - Espace Commercial Saint Philippe - Avenue Roumanille - 06410 Biot

Permanence CASA en Mairie annexe le mardi 13h30-17h et permanence PLIE le jeudi toute la journée.

DOSSIER
BIOT,
TERRE D'ARTS

SAVOIR-FAIRE
L'EXCELLENCE
DE LA MAIN

BIOT, TERRE D'ARTS

Entre tradition et innovation, Biot est une ville plurielle à l'identité forte et au patrimoine culturel exceptionnel. Riche de son histoire étroitement liée aux métiers d'art, l'artisanat offre un large panel de métiers d'excellence : potiers, céramistes, verriers, plasticiens, mosaïstes, ferronniers d'art, maroquiniers, orfèvres, peintres et fresquistes représentés sur la commune. À ce jour, 80 artistes et artisans exercent sur le territoire biotois.

VILLE ET MÉTIERS D'ART

Biot, labellisée Ville et Métiers d'art en 1997 pour le métier du verre, poursuit sa politique et son rayonnement culturel à travers des événements et des expositions de qualité, notamment grâce à l'association *La Créative* qui développe et valorise la filière de production des Métiers d'art locaux. L'artisanat d'art est un secteur économique à part entière. L'association *La Créative* a pour ambition de le protéger et de le faire découvrir au plus grand nombre.

TERRE DE CRÉATION

Terre d'inspiration pour les créateurs, artistes et artisans perpétuent la tradition tout en réinventant leur art au fil de leur créativité. Ce savoir-faire est régulièrement mis en avant lors de manifestations intra-muros, d'expositions et de salons de renommée nationale et internationale. Biot est une terre de création qui se visite comme une exposition...

DOSSIER BIOT, TERRE D'ARTS



BIOT LA CRÉATIVE

L'attractivité touristique du village doit beaucoup aux artistes et artisans qui vivent et travaillent à Biot. Les métiers d'art y occupent une place de choix. Répartis sur tout le territoire de la commune, les artisans et les artistes, les collectivités, les entreprises locales, ont décidé de constituer un Pôle Territorial de Coopération Economique et créé l'association *La Créative*.

L'objectif pour tous les adhérents de l'association est de mutualiser les moyens de production, les achats, la promotion et les ventes, la création, les structures et lieux à caractère pluridisciplinaires articulés autour des savoir-faire, les workshops ou encore les rencontres entre professionnels.

Première adhérente de l'association, la Ville de Biot qui a mis à disposition de *La Créative* le local de l'ancienne bibliothèque municipale, place de l'Eglise. La convention de mise à disposition des locaux a été signée le 17 novembre dernier. Pour soutenir, accompagner et promouvoir les savoir-faire artisanaux locaux, un espace réservé aux artistes et aux métiers d'art devrait voir le jour sur le versant des Bâchettes.

Les artisans d'art et artistes producteurs exerçant dans le cadre des Villes Labellisée « Villes Métiers d'Art » et sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Sophia Antipolis devenus membres adhérents de l'association, pourront exposer leurs créations et les commercialiser.



TACOMA, LA « JUMELLE » DU VERRE

Depuis 2012, Biot est jumelée avec Tacoma aux Etats-Unis. Les deux villes, réputées pour leur savoir-faire verrier ont mis en place des échanges artistiques autour de ce métier d'art. Le verrier Antoine Pierini reçoit régulièrement des stagiaires américains et voyage Outre-Atlantique pour des rencontres créatives. Il a ainsi présenté en 2015 avec le chef Michaël Fulci du restaurant *Les Terrailleurs*, le concept du *Glass Art Cooking* associant l'art verrier et l'art culinaire. Toujours dans l'échange, Tacoma à travers l'expérience et le talent de l'équipe de Ben Cobb, maître verrier du Museum of Glass, a fait découvrir à Antoine Pierini et Nicolas Laty le *Kids Design Program*. Le projet consiste à choisir le dessin d'un enfant et à le concevoir en verre en direct devant un public. Les deux verriers ont exporté le concept à Biot pour une seconde édition qui va se tenir dans l'atelier d'Antoine Pierini avec la réalisation du dessin d'un enfant de Tacoma courant 2017.

LES MÉTIERS D'ART S'EXPOSENT DANS LA VILLE

Chaque année, Biot la Créative se distingue par la diversité de ses activités artistiques, la richesse des savoir-faire, l'énergie et la créativité de ses artistes locaux. La ville soutient et encourage cette transmission des savoirs et techniques en proposant au public des expositions de qualité, mettant en avant le talent de plusieurs générations d'artistes.

L'exposition « Œuvres à 4 mains » est basée sur la rencontre et les échanges entre les artistes. Et sur une pratique assez courante chez les céramistes qui consiste à échanger des pièces en cours de réalisation pour que le binôme se l'approprie et la termine selon son idée. Pour sa seconde édition qui se tiendra du 10 février au 29 avril 2017, Thierry Pelletier, commissaire de l'exposition souhaite « poursuivre l'élargissement entamé lors de la première édition en s'adressant à des couples de disciplines et d'horizons les plus variés. L'exposition s'ouvre à d'autres techniques pour « des choses nouvelles, comme un travail autour du mot entre une poétesse et un peintre ou encore une artiste contemporaine qui va réaliser un encadrement tissé de fil d'or pour l'œuvre d'un peintre... », poursuit le commissaire de l'exposition.

Dès le printemps, plusieurs manifestations mettront à l'honneur les métiers d'art. L'exposition "XXL", à la hauteur du talent des artistes biotois, permettra aux visiteurs



et amateurs d'art de découvrir les œuvres monumentales de Jacky Coville (sculpteur-céramiste), Antoine Pierini (verrier), Sophie Hustin (peintre et sculpteur), Heidi Melano (sculpteur-mosaïste), Jean-Paul van Lith (plasticien), Anne-Gaëlle Arnaud (peintre et sculpteur), Aurore Lanteri (sculpteur et peintre), Frederic Van Overschelde (verrier) et Jean-Yves Rohr (menuisier) et ce, pendant 18 mois dans le village. Inauguration le 12 mai 2017.

"Les Nocturnes d'Art de Biot", organisées par l'association CAPL les jeudis soir d'été, mettront en avant les artistes biotois et régionaux pour la troisième année consécutive. L'art et la création sous toutes ses formes ont la part belle. Biot devient une véritable galerie d'art à ciel ouvert au cœur du village où exposent chaque année des artistes professionnels, certains de renommée internationale, mais aussi des artistes débutants. L'ambiance musicale et festive permet aux artistes d'échanger en toute convivialité avec visiteurs et acheteurs intéressés par leurs univers. Démonstrations de métiers d'art, défilés de mode, visites culturelles et ateliers artistiques étofferont cette exposition en plein air. Les magasins resteront ouverts pour l'occasion.



DOSSIER BIOT, TERRE D'ARTS



DE LA RECONNAISSANCE LOCALE

Au-delà de la reconnaissance locale, Biot bénéficie également d'un rayonnement national notamment à travers la soirée des Villes et Métiers d'Art qui se tient chaque année en juillet à l'hippodrome de Cagnes sur mer. Lors de cette soirée qui met à l'honneur les communes détentrices du label « Villes et Métiers d'art », Biot occupe une place de choix avec l'art qui a fait toute sa renommée : le verre. Elle présente tous les ans dans son stand une exposition d'œuvres de ces maîtres verriers et propose au public des rencontres et des démonstrations de soufflage de verre. La ville participe également aux Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA). Trois journées à l'initiative de l'Institut National des Métiers d'Art (INMA) pour valoriser la diversité de ces professions artisanales et artistiques et mettre en avant les connexions qu'ils génèrent. Le thème choisi cette année est « Savoir (-) faire du lien ». « Quelle que soit leur nature – culturelle, sociale, économique, etc. – les liens créés par les métiers d'art sont au fondement de leur identité. C'est la transmission d'un savoir-faire entre un maître et son apprenti ; la rencontre d'un consomm'acteur et d'un professionnel autour de valeurs partagées ; le lien qui relie le citoyen à un patrimoine culturel immatériel et bien vivant, la relation de transparence et de proximité d'une entreprise non délocalisable avec son territoire... » précise l'INMA sur le site des JEMA. Biot propose pour chaque journée un « circuit des métiers d'art ». À bord d'un mini-bus, les passagers profitent de visites commentées des ateliers au village et alentours par un guide-conférencier. L'exposition « Œuvres à 4 mains » offrira aux visiteurs un panel des savoir-faire biotois et le marché des artistes le dimanche permettra à chacun de s'offrir un petit bout du patrimoine artistique local. Le programme est en cours d'élaboration, il pourrait réserver des surprises autour du verre. 11^{ème} édition les 31 mars, 1^{er} et 2 avril prochains.

AUX « RÉVÉLATIONS » INTERNATIONALES

Dans le cadre de sa politique d'accompagnement au développement des Métiers d'Art, la ville de Biot participera à la Biennale Révélations, qui se tiendra du 3 au 8 mai 2017, au Grand Palais. Cette biennale internationale des Métiers d'Art et de la Création, organisée par le groupe professionnel Ateliers d'Art de France attire plus de 45 000 visiteurs chaque année. L'événement rassemble les créateurs de métiers d'art de la scène contemporaine française et internationale à Paris. Cette année, trois artistes biotois ont été choisis par le comité artistique de Révélations : Martine Polisset, céramiste, Thierry Pelletier, sculpteur et Antoine Pierini, verrier. « Une belle opportunité, une fierté personnelle et une occasion de travailler avec des amis artistes que j'apprécie », explique Martine Polisset.

Pour l'exposition d'été, le salon Révélations reviendra à Biot et s'installera en salles d'expositions municipales pour proposer aux visiteurs de découvrir les œuvres des artistes sélectionnés mais aussi celles des artistes ayant candidaté à la biennale parisienne pour une exposition unique en son genre.



EN 2018, RETOUR AUX SOURCES

Toujours dans le cadre de sa politique culturelle et sa dynamique de promotion des métiers d'art, la ville prépare un symposium sur le verre rassemblant maîtres-verriers, experts et spécialistes pour un événement majeur comprenant des conférences, des expositions et des workshop. Également à l'origine du projet, le don de 18 186€ de la Biennale Internationale du Verre d'Art, qui œuvrait au soutien des métiers d'art au travers d'un événement de renommée internationale. 2017 sera l'année du lien en consacrant tous les corps de métiers d'art et 2018 celle du verre, pour un retour aux sources.

— DOSSIER —
BIOT,
TERRE D'ARTS

**L'AGENDA
DE L'ART
2017**



XXL

Biot village
Vendredi 12 mai 2017 à la
Toussaint 2018

NOCTURNES D'ART

Biot village
Tous les jeudis de l'été 2017

**SOIRÉE DES VILLES
ET MÉTIERS D'ART**

Hippodrome de Cagnes sur
mer
Juillet 2017



**JOURNÉES
EUROPÉENNES DES
MÉTIER D'ART**

Biot village
Vendredi 31 mars, samedi 1^{er} et
dimanche 2 avril 2017

ŒUVRES À 4 MAINS

Salle des expositions
municipales - Biot village
Du samedi 11 février au samedi
29 avril 2017



SALON RÉVÉLATIONS

Grand Palais - Paris
Du 3 au 8 mai 2017

EXPOSITION « RÉVÉLATIONS À BIOT »

Salle des expositions municipales - Biot village
Juin - Octobre 2017

— DOSSIER —
BIOT,
TERRE D'ARTS



BIOT, UNE COMMUNE À PART

**Claire Baes,
Conseillère
Municipale, déléguée
au Tourisme, aux
Métiers d'Arts et
aux Jumelages
et Christophe
Saba, Conseiller
Municipal délégué
au Commerce
et à l'Artisanat
témoignent du
patrimoine vivant
de la ville, bâti
sur les savoir-faire
d'artisans locaux.**

Biot Infos : Quelles sont les points forts de Biot ?

Claire Baes : Le label Ville et Métiers d'art est un véritable outil de promotion. La ville possède une grande diversité de talents et de créateurs.
Christophe Saba : Biot est à ma connaissance la seule commune à posséder ce panel de métiers d'art.

B.I : Les métiers d'art sont très présents à Biot. Existe-t-il une authenticité biotoise, un savoir-faire spécifique ?

C.B : Si le verre prédomine, Biot a longtemps été un territoire lié au travail de l'argile. Les 200 potiers qui étaient installés sur le territoire possédaient un savoir-faire unique pour la réalisation des jarres.

C.S : Les artisans travaillent au quotidien pour conserver un « Biot authentique » reposant sur une fabrication et une production 100% local avec une collaboration entre les différents corps de métiers. La cohésion et l'entraide y sont pour beaucoup. Chez les verriers, nous mutualisons certaines dépenses comme les matières premières et nous pratiquons l'échange de bons procédés.

B.I : Un bilan pour les métiers d'art ?

C.B : Les métiers d'art font partie intégrante du patrimoine vivant de Biot. Cette richesse motive le développement économique et touristique de la ville. Elle est valorisée dans chaque événement de la commune. Les enfants sont sensibilisés à cette diversité artistique dès leur plus jeune âge.

C.S : L'artisanat se maintient...

VOS QUARTIERS

BILAN DES TRAVAUX DERNIER TRIMESTRE 2016

Bâtiments (réfection et mise en conformité des Établissements Reçevant du Public, écoles) : **70 000 € TTC**

Voirie (confortement et Cat Nat, équipements sportifs) : **110 500 € TTC**

Voirie (réseaux infrastructures, prévention des risques) : **44 000 € TTC**

Budget annexe (assainissement, station de relevage, réseaux, adduction eau potable) : **125 833 € TTC**

TRAVAUX ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

FOCUS SEPTEMBRE-OCTOBRE-NOVEMBRE 2016



• **Écoles - Crèches**
École Moulin Neuf, Saint Roch, Langevin, Olivari et Crèche l'Orange Bleue : **9 105,82 € HT**

Vérification et travaux sur les installations électriques, disjoncteur, réparations di-

verses, éclairage, câblage informatique, remplacement de convecteurs et installation de vidéoprojecteurs dans les classes.

• **Bâtiments municipaux** : **19 238,82 € HT**
Salles des expositions municipales et

musée d'histoire et de céramiques (vérification et nettoyage des gouttières et des tuiles), **Services Techniques** (sanitaires), **Mairie principale** (éclairage Led et pose de stores), **Espace des Arts et de la Culture** (éclairage extérieur, câblage, horloge, maintenance et création de 2 rampes en béton pour accéder aux paliers avec une pente à 4 % (accès PMR), **Local Baral pour PCS** (télérupteur, remplacement de projecteurs, remplacement armoire à disjoncteur), **Tennis club de Biot** (remplacement horloge pour éclairage, chauffe eau et chauffage, peinture), **Salle des mariages** (remise en peinture), **Cabinet du Maire** (remplacement fenêtre), **Complexe sportif Pierre Operto** (Sécurité incendie).

• **Extérieurs** : **5 162,54 € HT**
Lavoir de la calade des Migraniers (réfection : tuiles et charpente), **Parking des Bâchettes** (réparation électrique), **Place des Arcades** (réparation de la statue Capron).

TRAVAUX D'INVESTISSEMENT - SERVICE « ÉTUDES, TRAVAUX DE SUPERSTRUCTURE ET LOGISTIQUE »

FOCUS 2016

• **Audit énergétique** : **10 050 € HT**

• **Chapelle Saint Roch** : **6 982 € HT**
 Maîtrise d'œuvre

• **Cimetière de la Rine** : programmation **5 750 € HT**, maîtrise d'œuvre **40 950 € HT**

• **Catastrophe naturelle** :
 Branchements route d'Antibes **1650,31 € HT**; Caniveaux complexes **10 830 € HT**; Cloison mobile **12 600 € HT**; Clôture tennis **1 080 € HT**; Retrait clôtures & végétaux **3 401,34 € HT**; Lame bois **3 108 € HT**; Mur de soutènement Moulin Neuf **89 984,40 € HT**; Parquet **17 040 € HT**;

Portail Operto **12 300 € HT**; Porte de secours **17 520 € HT**; Réfection sol **16 622,64 € HT**; Scène P. Gilardi **71 700 € HT**; Sécurisation Vallon **17 772 € HT**; Terrain de Foot **526 868,61 € HT**; Vidéophone **3 531,85 € HT**; Séparateur hydrocarbure Fontanette **9 497 € HT**; Achat bus : **158 915 € HT**

• **Travaux ADAP (accessibilité handicapés) sur différents bâtiments** : **24 000 € HT**

• **Aménagement des locaux de l'association La Créative** : **25 000 € HT**

• **EAC** : **41 832 € HT**
 Amélioration des locaux plus ADAP

• **Maison Fanton D'Andon** : **193 000 € HT**
 suite à un arrêté de péril

• **Travaux d'embellissement (et Ad'Ap) de la salle des expositions municipales** : **46 004 € HT**

• **Démolition Maison LOISEAU (Parking Bchette)** : **29 000 € HT**

• **Parc Auto** : **64 501 € HT**

TOTAL : **1 396 989,15 € HT**



La chapelle Saint Roch se fait une beauté

La chapelle Saint-Roch fait l'objet d'une restauration en conservation c'est-à-dire en conservant les éléments pouvant être maintenus en place. Seuls les pierres, enduits, tuiles trop altérés ou menaçants sont déposés.

Extérieurs

Les parties de remplissage ne sont pas enlevées pour éviter des arcades libres et donc la chapelle ouverte sur trois côtés. Les pierres saines mais altérées (épaufures,

desquamations, éclats) font l'objet d'un ragréage fin afin de rattraper le nu des élévations.

Intérieurs

Début décembre, la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) en charge du suivi historique a souhaité un arrêt temporaire après quelques découvertes constructives originales. Des petites recherches archéologiques permettront d'approfondir la méthode de

renovation à choisir pour les intérieurs.

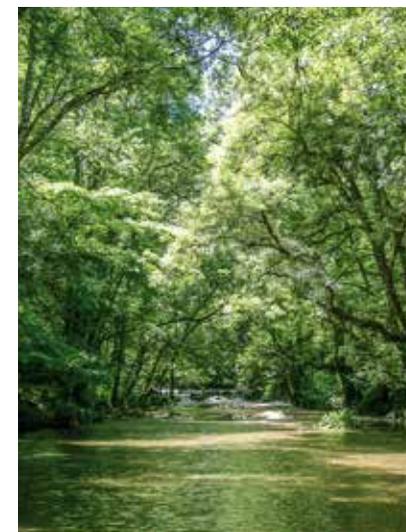
En effet, deux pistes sont possibles :

- la remise à vue des pierres,
 - la restauration des enduits comme à l'identique de l'état actuel de l'intérieur.
- À l'heure du bouclage du Biot Infos, rien ne peut affirmer que le parement intérieur des pierres était destiné à être vu ou si l'application de l'enduit avait été prévu dès la construction.

Reprise prévue des travaux : Janvier 2017.

RESTAURATION DE LA BRAGUE

Des aménagements pour protéger avant tout la population !



La dernière phase de travaux sur la Brague a soulevé bien des questions et le SIAQUEBA (Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Qualité des Eaux de la Brague et de ses Affluents), gestionnaire des cours d'eau du bassin versant de la Brague, s'est exprimé très clairement pour dissiper tout malentendu. Le SIAQUEBA a d'abord œuvré durant des mois au rétablissement des axes hydrauliques : évacuation d'urgence des embâcles et nettoyage des cours d'eau, et dès le début de l'année 2016,

expertise des berges érodées puis vaste programme de restauration adapté aux enjeux. Un reprofilage du lit de la Brague et sa stabilisation par une rampe d'enrochement ont été ensuite engagés car les dégâts consécutifs aux inondations mettaient en péril certains ouvrages de la Ville comme le Pont Muratore. Ces travaux conçus avant tout pour protéger la population, ont été combinés à une opération obligatoire de restauration de la continuité écologique afin de réduire l'impact sur la faune

piscicole, « ces aménagements associés, ont permis de ce fait des bonus de financement considérables par l'Agence de l'Eau estimés à hauteur de 80% sur l'ensemble des opérations » précise Guilaine Debras, Maire de Biot. Depuis le 3 octobre 2015, le SIAQUEBA a engagé au total 900 000 euros TTC pour réparer les dégâts causés par cette crue exceptionnelle.

ÉLECTIONS

NOUVEAU DÉCOUPAGE DES BUREAUX DE VOTE 2017

BUREAU 5 - ÉCOLE DU MOULIN NEUF SALLE POLYVALENTE PRIMAIRE / ROUTE D'ANTIBES

Avenue des Fauvettes
Boulevard de la Source
Allée des Colibris
Avenue des Platanes
Avenue des Chênes Verts
Impasse des Rossignols
Avenue des Alouettes
Avenue des Arbousiers
Avenue des Pinsons
Avenue des Mésanges
Avenue des Cyprès
Avenue des Hironnelles
Route de l'Agasse
Avenue des Eucalyptus
Bois Fleuri

BUREAU 9 - ÉCOLE EUGÈNE OLIVARI AVENUE DE SAINT PHILIPPE

30 avenue de Saint Philippe
Chemin de la Chèvre Or
Route des Clausonnes
Chemin de Vallauris
Avenue Roumanille
Avenue des Pins
Rue Henri Poincaré
Route des Colles
Allée des Lauriers Roses

BUREAU 1 - MAIRIE - SALLE DES ASSOCIATIONS / ROUTE DE VALBONNE

Chemin de St Julien
Chemin Joseph Durbec
Route de Valbonne
Chemin de l'Olive
Chemin de la Bastide
Impasse Milla

BUREAU 8 - ÉCOLE DU MOULIN NEUF SALLE POLYVALENTE MATERNELLE / ROUTE D'ANTIBES

Route de Valbonne
Chemin des Soulières
Chemin Ancien de Grasse
Chemin Santa Maria
Chemin de la Rine

BUREAU 6 - MAIRIE ANNEXE AVENUE DE ROUMANILLE

Avenue Saint Philippe

Route des Dolines
Rue Evariste Gallois
Allée des Oliviers
Chemin Muratore
Avenue des Mimosas
Allée du Casaou
Allée des Lavandes
Route des Chappes
Avenue des Orangers
Route des Lucioles
Boulevard des Lentisques

BUREAU 2 MAIRIE ACCUEIL ROUTE DE VALBONNE

Chemin de Roquefort
Rue Saint Sébastien
Chemin Neuf
Place des Arcades
Rue du Mitan
Rue de la Poissonnerie
Chemin du Baou
Rue Basse
Rue du Portugal
Rue sous Barri
Rue des Roses

Chemin de la Gorgue
Chemin de la Beaume
Calade Saint Roch
Passage de la Bourgade
Rue des Tines
Chemin des Bâchettes
Calade des Migraniers
Rue des Orfèvres
Rue de la Calade
Rue de l'Airette
Rue de la Caroute
Rue Sevoulle
Rue vieille Boucherie
Chemin de Ronde
Chemin des Roses

BUREAU 7 COMPLEXE SPORTIF PIERRE OPERTO / CHEMIN DES COMBES

Chemin des Vignasses
Avenue du Jeu de la Beaume
Chemin des Prés
Chemin des Aspres
Chemin des Hautes Vignasses
Chemin des Combes
Chemin Saint Grégoire

BUREAU 4 - ÉCOLE DE MUSIQUE ESPACE DES ARTS / CHEMIN DE LA FONTANETTE

Chemin des Issarts
Route d'Antibes
Chemin Fanton d'Andon
Chemin du Plan
Chemin de la Romaine
Chemin de la Brague
Chemin de la Passerelle
Chemin du Vallon
Chemin de la Fontanette
Chemin de la Valmasque

BUREAU 3 - ÉCOLE DE DANSE ESPACE DES ARTS / CHEMIN DE LA FONTANETTE

Route de la Mer
Chemin des Cabots
Chemin du Val de Pome
Chemin de Saint Pierre
Chemin de la Coste
Impasse Jean-Marc Camatte
Impasse du Val de Pome
Chemin des Eglantiers

Impasse des Roses
Traverse Robert le Veneur
Le Rondon
Impasse Saint Sébastien
Place de l'Eglise
Place Saint Eloi
Passage Saint Roch
Calade du Cimetière
Rue de la Regouaro
Rue du Barri
Rue sous Balcon
Place Marius Auzias
Rue plus Basse

COMMENT VOTER PAR PROCURATION ?



Voter par procuration signifie confier à un autre le soin de voter pour soi. Cela est possible en cas d'obligations professionnelles, de vacances, de maladie, d'handicap, d'assistance à un malade, de résidence dans une autre commune ou de détention.

Qui demande la procuration ?

Le mandant : celui qui donne procuration à une autre personne. La présence du mandataire (celui qui a reçu la procuration et qui votera) n'est pas nécessaire.

Pour quelles élections ?

Toutes les élections pendant un délai maximal d'un an. Soit pour le premier tour, soit pour le second tour, soit pour les deux tours.

Où faire la demande ?

Au tribunal d'instance, au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie du domicile ou du lieu de travail. À l'ambassade ou au consulat pour l'étranger.

Quand ?

Le plus tôt possible, à tout moment de l'année. En tout état de cause, la procuration doit parvenir à la commune du

mandant avant le jour du scrutin. Par expérience, nous vous conseillons de ne pas attendre le dernier moment !

Quels documents permettent la procuration ?

- Un titre d'identité
 - Un formulaire de procuration rempli en bonne et due forme
- > soit fourni au guichet de l'autorité habilitée et rempli sur place,
> soit rempli depuis l'ordinateur du mandant et imprimé par ses soins sur deux feuilles (www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R12675)

Ce formulaire est composé de trois parties, l'une indiquant l'identité complète du mandant et du mandataire (nom, prénom, adresse, date et lieu de naissance), une déclaration sur l'honneur indiquant le type d'empêchement et un récépissé délivré au mandant. **Attention, dans les deux cas, vous devez vous présenter au guichet de l'autorité habilitée.**

Il est à noter que le mandataire ne recevra pas de courrier signifiant la procuration. C'est au mandant de l'en informer.

Est-ce que la procuration est payante ?

Non, une procuration est établie sans frais.

Qui vote ?

Le mandataire, c'est-à-dire celui qui a reçu procuration du mandant. Ce dernier doit être à jour de ses droits électoraux et être inscrit dans la même commune que le mandant. Il n'est en revanche pas nécessaire qu'il soit inscrit dans le même bureau de vote. Il peut recevoir deux procurations, dont une seule établie en France et ne doit pas oublier son titre d'identité.

Est-ce que le mandant peut voter, malgré la demande de procuration ?

- Avant le jour du vote : le mandant peut résilier à tout moment sa procuration (même démarche que pour l'établissement de la procuration).

- Le jour du vote : en l'absence de résiliation, le mandant peut quand même voter si le mandataire n'a pas encore voté.

Cas particulier

Les personnes ne pouvant se déplacer peuvent solliciter par écrit auprès d'une autorité habilitée (police ou gendarmerie la plus proche de votre lieu d'habitation) la venue à domicile d'un officier de police judiciaire, en joignant à cette demande un certificat médical.

RENSEIGNEMENTS :

Service élections
Tél. 04 92 91 55 80
Mail : etat-civil@biot.fr
www.biot.fr

À RETENIR

Élection présidentielle
23 avril et 7 mai 2017 / 8h à 19 h

Élections législatives
11 et 18 juin 2017 / 8h à 18h
Renseignements service élections : 04 92 91 55 80 / etat-civil@biot.fr / www.biot.fr

SOCIÉTÉ

Les Restanques



LES CENTENAIRES À L'HONNEUR

Les résidents des Restanques ont bénéficié d'un spectacle "sons et lumières" pour fêter les anniversaires de Samuele Goustille, née le 12 octobre 1913, Joséphine Portal, née le 21 octobre 1912 et avec un peu d'anticipation ceux de Colette Heidt, née le 16 décembre 1908 et Suzanne Negro, née le 30 décembre 1915. La doyenne du groupe, du haut de ses 108 « hivers » expliquait, avec le soutien de sa fille, avoir été très marquée par la première et la Seconde Guerre mondiale où elle a vu partir son père puis son mari. Colette Heidt était médecin comme son grand-père et son père avant elle. Puis sa fille a pris la relève, sa petite-fille ayant préféré le droit. Après avoir étudié la médecine et exercé à Paris, Colette a fait le choix de couler des jours paisibles et heureux dans le Sud, à Biot.



2 CHORALES BIOTOISES À L'UNISSON

En fin d'année, la chorale « Biot en chantant » et ses 20 choristes sont venus donner de la voix aux Restanques de Biot. Plus qu'un concert, un véritable moment de partage puisque, depuis plusieurs mois, un atelier « chorale » s'est constitué aux Restanques dont les participants, de plus en plus nombreux, viennent goûter au plaisir d'exercer leur voix et de chanter de belles mélodies. Véritable espace de convivialité et de bien-être, c'est aussi un moment pour apprendre à s'harmoniser et développer la confiance en soi. Les deux chœurs ont unis leurs cœurs sous les applaudissements des spectateurs venus en nombre. Une bien belle collaboration !

LES SENS EN ÉVEIL

Ouvrir le monde au développement personnel et à la psychologie, telle est la vocation de l'association LuminéSens, qui propose, un samedi par mois, au CCAS, des ateliers et conférences, accessibles à tous. Que vous souhaitiez partager une part de galette devant le film « Demain », découvrir la communication par les mouvements, utiliser des « Coupe-faim »

naturels, pratiquer l'auto-massage, nourrir votre énergie en hiver avec les huiles essentielles ou encore vous laisser guider par une relaxation sur le thème visualisations & couleurs... Vous trouverez forcément votre bonheur dans ce large panel de thèmes pour l'année 2017 !

- Cotisation annuelle 5€, atelier/conférence 10€
- Plus d'informations au 06 41 42 01 57 ou sur le site www.luminesens06.fr



" AGIS POUR TES DROITS, DE L'EXPRESSION À L'ACTION "

Cette initiative de l'Éducation Nationale invite à la liberté d'expression et la créativité tout en développant le parcours citoyen des enfants à savoir un jugement moral et civique, un esprit critique et une culture de l'engagement. Ainsi investis, nos jeunes Biotois, encadrés par le service Jeunesse, n'ont pas démerité et ont proposé une affiche qui a été retenue à l'unanimité pour présenter le concours et l'exposition. Sélectionnés pour la finale nationale, les jeunes ont espéré jusqu'au bout la victoire. Malheureusement une autre affiche a été désignée gagnante. Malgré tout, ce projet a rempli tous les objectifs éducatifs prévus. Bravo à eux !

Un DICRIM Jeunes en cours



Le DICRIM « Jeunes », document à destination des enfants, recense les risques naturels et technologiques majeurs identifiés sur le territoire communal et présente les comportements à adopter pour y faire face. Très affectés par les inondations du 3 octobre 2015, les enfants se sentent plus que jamais impliqués dans cette mission qu'ils prennent très à cœur. À ce jour, 8 jeunes Biotois ont réalisé la couverture du dépliant DICRIM Jeunes. Un travail collectif, enrichissant et constructif. Prochaines étapes d'avancement du projet : pendant les vacances de février 2017.



DES VACANCES AU TOP !

C'est plus de 50 jeunes qui ont été accueillis à l'Espace Jeunes pour la Toussaint 2016. De belles vacances qui furent à la fois studieuses et pédagogiques avec des projets comme la création du Dicrim jeunes, le projet couture, l'album photo ou encore le travail sur le « vivre ensemble », mais aussi sportives et rythmées par de nombreuses sorties : via cordata au Dramont, bowling, salto trampoline, cinéma, karting, foot free style et danse. Merci à Anne la responsable jeunesse et Dalila, Chrystel, Jamal et Maëla les animateurs.



A FRAAAAACADABRAAAAA À BIOT 3000 !

L'association FrABA a organisé pour ses membres une fête d'Halloween à Biot 3000. FrABA est une association pour le développement du traitement ABA (Applied Behavior Analysis/Analyse Appliquée du Comportement) qui fait évoluer les enfants atteints d'autisme et troubles associés.

Les 21 enfants présents ont regardé un film sur grand écran, sont allés chercher des bonbons chez les commerçants qui ont participé avec le sourire et qui ont été agréablement surpris par les progrès des enfants. L'après-midi s'est terminée par un bon gâteau en forme de chapeau de Merlin L'enchanteur préparé par Philippe Brion le boulanger.

Merci aux enfants et à tous les commerçants de Biot 3000.

Toujours plus haut !

Rafaël a participé avec 30 de ses copains à un baptême de l'air généreusement offert par l'association Kiwanis d'Antibes. Parents et enfants se sont régalés !

PRÉ-INSCRIPTIONS ACCUEIL DE LOISIRS

- Enfants et adolescents vacances de février 2017 : du 16 au 22 janvier 2017
- Enfants et adolescents vacances printemps 2017 : du 13 au 19 mars 2017

INSCRIPTION SÉJOUR HIVER ADOS

- Inscription séjours hiver ados, du 2 au 8 janvier 2016
- > Sur votre espace Famille, www.biot.fr (en 1 clic), Contact : 04 92 90 93 70, gupii@biot.fr
- RAPPEL : Contact Service Vie scolaire Loisirs Jeunesse et Sports
- Accueil de loisirs enfants : Marine Bechu 04 92 38 17 94 / 06 20 39 50 74, jeunesse@biot.fr
- Accueil de loisirs ados : Anne Dumas-Miton 04 92 38 17 92 / 06 20 39 50 74, anne.dumas-miton@biot.fr

QUAND LE CCAS FAIT REVIVRE LES ANNÉES 60 AUX SENIORS...



200 seniors ont eu la surprise d'être accueillis par leur prénom avec distribution de chapeaux pailletés et colorés donnant directement le ton et l'ambiance sixties de l'après-midi. S'en est suivi un spectacle de danse en tenue d'époque, la projection du film « Les demoiselles de Rochefort » de Jacques Demy, puis la diffusion du clip de Frédéric François « à tous ceux qu'on aime » récemment tourné à Biot. Lâché de ballons, cocktail, partage, sourire et bonne humeur furent bien au programme. Une bien belle fête de fin d'année ! Prochain rendez-vous le 26 janvier à 14h30 pour les vœux et la traditionnelle galette des rois.

* Page 59 : L'agenda des seniors

Osez la danse classique !



L'association Terpsichore « Muse de la danse » vous propose de vous épanouir, vous sentir en forme, et en harmonie avec votre corps et votre esprit. Monick Hiltz, professeur diplômée de danse classique, connue et appréciée depuis longtemps à Biot, et son équipe fidèle vous accueilleront à la salle de danse de l'EAC* du lundi au vendredi de 9h15 à 13h15.

À la barre ou au sol, elle transmet son art de

la danse classique, du maintien, de l'équilibre et de la grâce, à tous les âges et tous les niveaux. Avec bonne humeur mais aussi rigueur, la posture s'améliore, les muscles sont tonifiés et raffermis en profondeur, souplesse et esthétique. En quelques séances, Monick transmet et partage son art de la danse et les qualités de chacune seront affirmées. Il suffit d'essayer : la première semaine est offerte !

Le + : une adhérente de Terpsichore, médecin urgentiste organisera prochainement sur place, des séances d'apprentissage des gestes de survie.

Monick Hiltz : 06 20 91 47 91
Geneviève Mourard Présidente :
06 15 35 60 26

* Espace des Arts et de la Culture : chemin de la Fontanette



RENDEZ VOTRE ENFANT VISIBLE !

La nuit et au crépuscule, habillé normalement, **votre enfant n'est visible qu'à 30 mètres**. Or à 50 km/h, il faut environ 25 mètres pour qu'une voiture s'arrête ! Ainsi, il est donc conseillé que les habits et le cartable des enfants soient équipés de **bandes ou stickers rétro réfléchissants** rendant ainsi le piéton visible à plus de 150 mètres !

Plusieurs solutions :

- achetez des vêtements, chaussures, sacs et cartables déjà équipés d'éléments rétro réfléchissants ;
- coudre ou coller des bandes ou stickers rétro réfléchissants(*) . Pensez à en placer sur les deux bretelles du cartable, les côtés et le dos du sac ;
- faites porter un gilet jaune.

(*) On en trouve en magasins d'accessoires auto, de sport, de cycle, mercerie ou sur Internet.



PARTAGEONS UN JARDIN !

Suite au dernier festival écocitoyen « Les Souffleurs d'Avenir », plusieurs ateliers citoyens ont vu le jour pour favoriser de belles initiatives au niveau local. Les premiers ateliers, sur le thème des Jardins collectifs ont suscité l'intérêt et concrétisé l'envie de « retour à la terre » des citoyens aboutissant à la création de l'association « Biot au jardin ». La concrétisation d'un site de partage, d'échanges et de convivialité autour d'un potager prendra vie prochainement. En effet, lors du dernier conseil

municipal, les élus ont approuvé la mise à disposition d'un terrain : Les Restanques des Bâchettes. Une collaboration motivée par le développement des liens sociaux de proximité, la promotion de l'agriculture locale et urbaine, l'éducation d'une alimentation saine, la sensibilisation des citoyens à l'environnement et au développement durable et enfin la préservation de la nature et de la biodiversité. Allez... tous au potager !
Contact : biotaujardin@gmail.com

L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES : BILAN

L'Opération Tranquillité Vacances est un service proposé par la police ou la gendarmerie.

Si vous vous absentez ou si vous craignez pour la sécurité de votre maison, de votre appartement ou de votre commerce, vous pouvez demander à la police municipale ou à la gendarmerie d'effectuer des passages fréquents dans le cadre de leurs missions habituelles et de leurs patrouilles.

À Biot, depuis l'été 2012, la police municipale a effectué 189 OTV
Renseignement - Police municipale :
04 92 90 93 80



UNE SECONDE VIE POUR LES SAPINS DE NOËL

Et si vous aidiez votre sapin à vivre une seconde vie ? N'est-ce pas aussi cela la magie de Noël ?

L'an dernier, l'opération broyage « Sapins de Noël » menée par la ville et Univalom* a été expérimentée avec succès. Il était donc naturel de continuer.

Tout le mois de janvier, vous êtes invités à déposer vos sapins de Noël - sans décoration ni neige artificielle - à l'un des deux sites de broyage : le pré de Bagneux et le plateau sportif de l'école Olivari. Le broyat obtenu servira à pailler le sol de sites municipaux. Rappel : votre sapin doit être apporté soit à l'un des deux sites de broyage, soit en déchetterie. Tout dépôt sur le domaine public et le trottoir est pénalisable, donc susceptible d'amende.

* Univalom : syndicat mixte de valorisation des déchets ménagers gère les composteurs en partenariat avec la ville.



ENFANTS, SENIORS, COMMERÇANTS,
ÉLUS ET AGENTS MUNICIPAUX

Tout le monde s'engage pour réduire les déchets !

Après les écoliers sensibilisés au compost au sein même des écoles, les seniors des « Restanques de Biot » se mettent aussi à recycler. Des colonnes de tris sélectifs, verre et carton ont été installées et il se murmure même qu'un composteur pourrait investir prochainement les lieux.

Suite à une initiative lancée lors du festival écocitoyen Les Souffleurs d'Avenir 2016, certains commerçants - et surtout **restaurateurs biotois** - continuent le tri sélectif (désormais les cartons peuvent être mis dans les bacs jaunes ainsi que les emballages en polystyrène) et compostent leurs déchets biodégradables, comme *Le Café Brun*. Pour le verre, la Ville de Biot et Envinet testent un nouveau service de collecte de porte à porte avec une dizaine de restaurants participants. **Commerçants : vous aussi faites-vous connaître auprès d'Heather aux Services Techniques (04 93 65 12 21) qui trouvera avec vous une solution adaptée.**

Les agents municipaux ont aussi été sensibilisés aux petits « plus » écologiques du quotidien comme préférer la vraie vaisselle au plastique jetable, éteindre chauffage et lumière ou encore ne rien laisser en veille... Les cartouches vides d'imprimantes continuent à être recyclées, tout comme les piles. Nouveauté : des bio-seaux disponibles dans certaines cuisines communes des bâtiments municipaux pour la collecte de déchets biodégradables à destination du compostage. Dans les bureaux, des poubelles de tri sélectif ont été installées.

Enfin, **le conseil municipal** est aussi « zéro déchet ». L'eau est servie dans des bouteilles en verre bullé biotois et les gobelets sont consignables (1€). « *Le Conseil municipal espère ainsi donner l'exemple et parvenir progressivement à bannir sur la commune l'usage des bouteilles et gobelets plastiques jetables* » se réjouit Raymond Rudio, Conseiller Municipal délégué à la Réduction et à la Valorisation des Déchets.



Vue d'en HAUT



La Ville de Biot récompensée : Trophées Climat Énergie 2016 = ARGENT
Diane Michard, Heather Rogers, Philippine Watterken du service ADED*, Gisèle Giunipero, Adjointe déléguée à l'environnement et Raymond Rudio, Conseiller municipal délégué à la Réduction et à la Valorisation des Déchets. (*)Aménagement Développement Économique et Durable



BIOT, VILLE ÉCO-CITOYENNE !

Depuis quelques années, la ville de Biot s'est engagée dans une démarche environnementale d'ampleur impliquant la commune au même titre que les habitants. Tour d'horizon des initiatives.

Énergie

- 2015/2016 : études énergétiques sur les bâtiments communaux
- Éclairage public : politique de remplacement progressif par de la Led
- Fourniture d'électricité : passage à 50% d'énergie renouvelable

> Biot lauréate

- Depuis 2012 « collectivité lauréate AGIR pour l'énergie »
- Depuis 2015 « collectivité lauréate pour la transition énergétique »
- 2013 : Trophées Climat Énergie des Alpes-Maritimes (Bronze)
- 2016 : Trophées Climat Énergie des Alpes-Maritimes (Argent)

Réduction des dépenses de carburant

- 2 véhicules « de service » électriques et le parc est partagé par plusieurs personnes ;
- Achat d'un bus scolaire avec limitation d'émission à particules ;
- Promotion du covoiturage sur les dépliant événementiels et biot.fr ;
- Réunions organisées en téléconférence ;
- La ville de Biot, en partenariat avec la CASA, a accueilli le projet européen City-Mobil2 : trois véhicules électriques sans

chauffeur ont été testés (avec passagers) pendant 2 mois à St Philippe : une solution d'avenir pour fluidifier le trafic routier et limiter la pollution.

Déchets

Depuis début 2016, la commune de Biot s'est engagée dans le programme « Biot territoire zéro gaspillage - zéro déchet » pour 3 ans, aux côtés de la CASA et d'Univalom (Cf article page de gauche) :

- collecte du verre et des emballages
- récupération des piles, cartouches d'imprimantes, vêtements et livres usagés
- mise en place du broyage-paillage des déchets verts chez les particuliers
- intégration de clauses spécifiques dans les marchés publics
- ramassage des déchets dans les sous-bois et cours d'eau
- création d'un réseau de « familles zéro déchet »
- installation progressive de sites de compostage collectif (8 à ce jour).

Mesure d'adaptation au changement climatique

> Prévention des risques

- révision du PLU prenant en compte les enjeux liés aux risques d'inondations ;

- ateliers de sensibilisations aux risques majeurs proposés au biotois ;

- élaboration du schéma directeur des eaux pluviales.

> Biodiversité terrestre

- révision du PLU sur la base de la trame verte et bleue structurante
- projet de préservation du Dôme de Biot (Zone Natura 2000).

Sensibilisation :

Festival de l'innovation écocitoyenne « Souffleurs d'avenir »

Pour sa troisième édition du 19 au 21 mai 2017, le festival de l'innovation écocitoyenne propose des activités de sensibilisation à l'environnement et au développement durable et promeut les acteurs engagés dans chacune des thématiques 2017 : « Alimentation & Santé », « Objectif zéro déchet », « Vers une gouvernance partagée » et « Finance participative et solidaire ». L'événement est conçu de manière éco-responsable. Véritable plateforme de solutions locales, cette manifestation est un espace de rencontres et d'échanges pour insuffler de nouvelles initiatives positives et concrètes en faveur d'un avenir durable.

BIOT

la créative



"L'AMITIÉ POUR SEUL ABRI" APRÈS LE LIVRE, LE FILM !

À 80 ans, M^{me} Claude Souchon est en pleine forme ! Présidente de l'association Biotoise "Y'a plein de Soleil-Gaïa films production"*, elle est aussi écrivain. "L'amitié pour seul abri", son récit en partie autobiographique, publié en 4 tomes, retrace la vie de 4 enfants orphelins âgés de 7 à 15 ans durant la Seconde guerre mondiale. Aujourd'hui Claude Souchon aspire à de nouveaux projets et pas des moindres : la réalisation cinématographique ! Mais pas n'importe laquelle bien sûr, l'adaptation de ses 4 livres !

A la recherche de financement
"Il y a longtemps que je pense au cinéma", nous dit Claude Souchon, "mais ce projet demande des fonds que je n'ai pas. Ce film pourrait aider des jeunes artistes à préparer leur avenir et donner du travail à de nom-

breuses personnes du métier du cinéma. Je recherche des mécènes, des sponsors, des subventions et des aides financières pour créer l'équipe professionnelle qui réalisera cette saga et concrétisera le rêve de toute une vie".

Un pilote déjà tourné

Béatrice Lugosi, animatrice de la maison de retraite des Restanques de Biot et membre de l'association, est aussi partie prenante du projet. « Nous avons déjà tourné un pilote avec les 4 enfants acteurs. La jeune fille Angéline est biotoise et suit des cours d'art dramatique. Le plus grand, Franck, est au lycée Simone Veil. Quant aux deux autres personnages principaux, ils sont domiciliés à Cannes et passionnés de cinéma. C'est un beau projet transgénérationnel qui a du sens. J'espère réellement qu'on y arrivera ».

Regardez le pilote de 3 minutes sur le site internet de M^{me} Souchon (<https://sites.google.com/site/claudesouchonecrivain/>) ou sur youtube (<https://youtube/tHINwUxOz-0>) . Toutes les aides pour ce beau projet sont les bienvenues.

Contact : 06.15.37.68.27 ou gaiafilms-production@laposte.net

(* Association « Ya plein de soleil » L'association biotoise « Y'a plein de soleil » dont Claude Souchon est la présidente propose des services à la personne (déplacements, courses, médecins, promenades, dames de compagnies), du secrétariat ou de l'aide informatique mais aussi des ateliers et des sorties culturelles (théâtre, chorale, thé dansant, cuisine, tricot...)
Tél. 06 30 15 02 22

RENCONTRE D'ARTISTE



Si vous vous promenez rue du Mitan, vous passerez sûrement devant le petit atelier de Sophie Marty Huguenin. Cette plasticienne touche à tout « n'aime pas s'enfermer dans une catégorie ». Architecte de formation, elle se décide à poser ses valises à Biot il y a 18 ans pour devenir ce dont elle a toujours rêvé : artiste. Sophie Marty Huguenin suit une formation de céramiste à Vallauris. Très vite, elle travaille la terre puis d'autres matériaux comme le papier mâché et le grillage. Et le dessin « qui reste la base de tout » qu'elle pratique « depuis toute petite ». L'inspiration lui vient des rencontres, des attitudes des gens qu'elle croise et des textes qu'elle lit, « surtout pour les illustrations. « Ça me nourrit », explique l'artiste. « J'aime les challenges et les expositions collectives » poursuit-elle. « Je participe aux Nocturnes d'Art et je finalise une pièce pour l'exposition à 4 mains, en collaboration avec Richard Pellegrino ». Le partage est une notion très importante chez celle qui envisage de créer un atelier partagé autour de la terre pour échanger et transmettre les savoir-faire. **Actualités sur :**
www.sophie-marty-huguenin.jimdo.com

« VESTIGES CONTEMPORAINS » retour aux sources



transformer en véritable oeuvre d'art. L'occasion pour l'artiste de mettre à l'honneur le patrimoine et l'histoire de sa région et plus particulièrement de son village. Galerie Pierini, verre contemporain : visite du lundi au samedi, de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.

Du 5 janvier au 28 février 2017, Antoine Pierini propose au public son exposition « Vestiges contemporains » dans sa galerie après un passage au Musée d'Archéologie d'Antibes. Le verrier réinterprète jarres, amphores et contenant en argile pour raconter la Grèce Antique et les connexions entre les populations méditerranéennes. Il se détache de l'objet et de son caractère fonctionnel pour le

AUORE LANTERI : « L'INQUIÉTANTE ÉTRANGÉTÉ DE L'ÊTRE »*



Elle a 30 ans, elle est biotoise, elle est jeune et intelligente et surtout c'est une artiste dont on n'a pas fini d'entendre parler. Exilée à Strasbourg pour ses études d'arts décoratifs, elle revient installer son atelier au village il y a 3 ans. Atelier qu'elle a décidé d'ouvrir au public - du 1^{er} au 4 décembre dernier - pour faire découvrir l'étendue de son art que ce soit en peinture ou en sculpture. Son thème : l'humain. Sa matière : la cire d'abeille qu'elle aime pour sa sensualité, à travailler chaude ou froide. Son univers : le figuratif. Un vaste champ d'exploration dans lequel elle n'a pas hésité à s'engouffrer.

C'est parce que la cire déborde du cadre que la sculpture s'impose à elle pour maîtriser la forme dans l'espace et découvrir le caractère des personnages. « *Je n'ai de cesse, en effet, d'interroger l'humain (...) son étrangeté et ses contradictions, fouillant la question dans son regard, observant ses poses et ses grimaces, sa manière (...) de se débattre avec son existence. En somme sa manière d'être au monde. Cela semble vain, une énergie perdue, et pourtant, parfois, la fulgurance d'une perception, incompréhensible, un mystère tout à coup, s'illumine.* », peut-on lire sur son site internet.

Aurore pratique aussi le dessin, la création de pièces textiles, et de pièces en céramique. À découvrir absolument !

> **Bon à savoir :** Aurore ouvre son atelier sur simple demande au 06 71 13 34 89 ou par mail à aurore_lanteri@hotmail.com.

www.aurorelanteri.com

*Titre d'un article de Domna Chanoumidou, Critique d'art



Atelier : 3 chemin des Bâchettes - 06410 Biot



SPECTACLE DE DANSE JAZZ « CARTE BLANCHE »

Mercredi 5 avril à 19h, à la salle Gilardi du complexe sportif Pierre Operto, venez apprécier les chorégraphies créées par les élèves de danse jazz de l'EAC, avec la participation des écoles de danse de Valbonne et Villeneuve-Loubet. Leur création artistique, le partage et la communication seront mis en valeur.

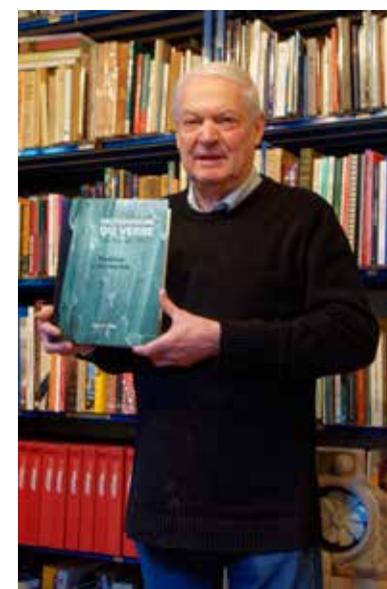
« Carte Blanche » : spectacle de danse des élèves de jazz de Katuscia Onnis et Angelo Monaco de l'EAC. Entrée libre dans la limite des places disponibles.

LE VERRE A SON DICTIONNAIRE

Jean-Paul van Lith, figure artistique du paysage biotois et bien au-delà, a publié un ouvrage sur la tradition et le patrimoine du verre, présentant 2330 définitions sur la cristallerie et la verrerie, richement illustré. Découverte au fil des pages.



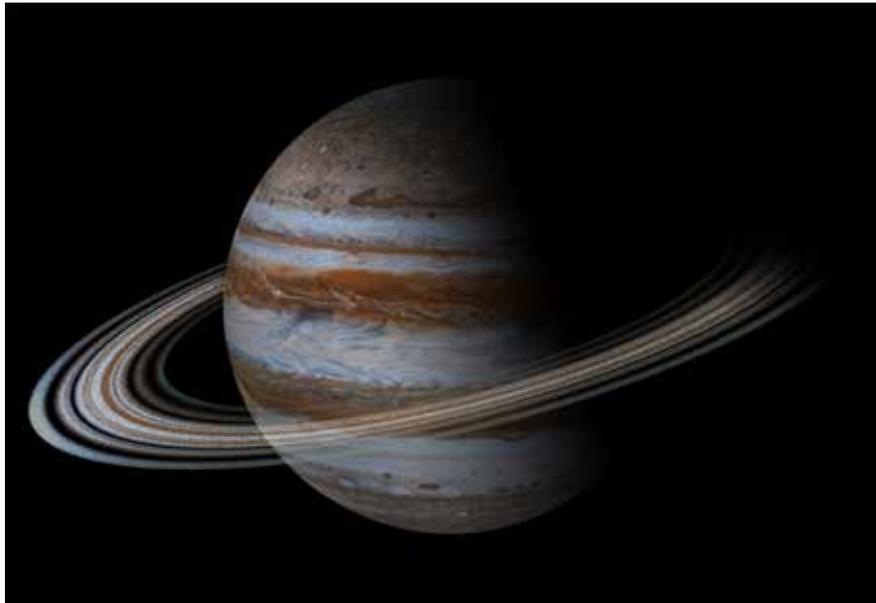
Fruit de 18 années de recherches bibliographiques et de rencontres sur le terrain, le « dictionnaire du verre, tradition et patrimoine » de Jean-Paul van Lith, paru aux éditions Vial en novembre dernier, a été présenté au Musée d'histoire et de céramique biotoises. Premier ouvrage encyclopédique sur le sujet, ce dictionnaire est bien plus qu'une suite de définitions. L'auteur y détaille des termes régionaux et étrangers, apporte des ajouts historiques pour aider le lecteur à mieux comprendre la corrélation entre la technique, le produit et le matériau. Sauvegarde des langages traditionnels en voie de disparition, le livre invite aussi à l'immersion au cœur de l'art verrier à travers son évolution de l'Antiquité à nos jours et les photos de créations et œuvres d'artistes verriers contemporains.



L'ARTISTE VAN LITH

Fervent défenseur des métiers d'art, artiste céramiste et verrier depuis plus de cinquante ans, Jean-Paul van Lith est une personnalité dans l'histoire des Métiers d'Art contemporains. Après des études à l'école des Arts Appliqués de Paris et un curriculum vitae dédié à l'Art (Maison des métiers d'Art Français, président des Ateliers d'Art en France, participation au Conseil des Métiers d'Art du Ministère de la Culture, présence à la Commission des Acquisitions des musées nationaux, designer en cristallerie...), le plasticien est en perpétuelle expérimentation. Peintures, dessins, sculptures, ses œuvres sont présentes dans une trentaine de musées, en France et à l'étranger. Dans son atelier biotois, comme sur le terrain, Jean-Paul van Lith adopte une démarche d'échanges et de transmission des métiers d'art. Auteur d'articles et de plusieurs ouvrages sur les techniques céramiques et verrières, il s'adresse aux techniciens, aux spécialistes de la discipline et aux amateurs pour transmettre un héritage de savoirs en la matière. Tout un art...

LA SCIENCE POUR TOUS NOUVEAU PROGRAMME !



Les conférences scientifiques pour adolescents et adultes curieux de mieux comprendre notre monde repartent pour un nouveau cycle en 2017. Physique, astrophysique, chimie, endocrinologie, médecine, écologie, ethnographie, sismologie, psychologie, la science dans toutes ses disciplines fait l'objet de conférences, accessibles à tout public, pour tenter de mieux comprendre le monde qui nous entoure. Chacun des rendez-vous de la Science pour tous est gratuit et se déroule au Complexe Sportif Pierre Operto, salle Gilardi à 19h. L'occasion pour le public de rencontrer et d'échanger avec des scientifiques et spécialistes et de découvrir le métier de chercheur.

PROGRAMMATION BIOT 2017

Mardi 24 janvier 2017

Patrick Navard, directeur de recherche au CNRS
Inondations, fromage fondu, peintures murales, bouillie de maïzena: comment cela s'écoule ?

Jeudi 23 février 2017

Tristan Guillot, directeur de recherche au CNRS
Sonder l'intérieur de Jupiter : la mission Juno.

Jeudi 30 mars 2017

Olivier Bernard, directeur de recherche à l'INRIA
Roulerons-nous avec des carburants provenant d'algues en 2030 ?

Jeudi 27 avril 2017

Pascal Pralavorio, directeur de recherche au CNRS
La découverte du boson de Higgs et le tournant historique de la physique fondamentale.

Jeudi 18 mai 2017

Patrick Fénelin, professeur d'endocrinologie et reproduction au CHU de Nice et Chercheur Universitaire à l'unité INSERM
Les polluants chimiques perturbateurs



endocriniens : un risque pour la santé dans notre environnement quotidien !

Jeudi 29 juin 2017

Frédéric Checler, directeur de recherche de classe exceptionnelle à l'INSERM
La maladie d'Alzheimer : causes, prévention et traitements

Jeudi 28 septembre 2017

Maria Luiza Pedrotti, chercheur au CNRS
La Méditerranée n'est pas une poubelle : la menace des déchets plastiques dans le milieu marin.

Jeudi 26 octobre 2017

Paul Rollier, docteur en anthropologie sociale de l'université de Londres
Un regard ethnographique sur l'Islam au Pakistan.

Jeudi 29 novembre 2017

Thomas Lebourg, enseignant chercheur à l'université de Nice Sophia Antipolis
Les grands mouvements de terrain dans les Alpes Maritimes : une histoire liée aux changements climatiques depuis 10 000 ans.

Jeudi 21 décembre 2017

Mélissa Farinelli, spécialiste de l'électrophysiologie neuronale
L'impact du vécu de nos aïeux sur notre cerveau.

Programme complet sur biot.fr

S P O R T S



TENNIS

TROIS ÉQUIPES CHAMPIONNES DÉPARTEMENTALES EN 2016 !

Nadia Broadhead et Lisa Desserrey (filles, 9 ans) ont brillamment remporté le championnat départemental des Alpes-Maritimes en format de jeu « orange » (terrain raccourci et balles molles). Emilien Tabouelle, Mayol Plum et Leo Currid (garçons, 10 ans) se sont emparés du même titre en format de jeu « vert » (grand terrain et balles intermédiaires). Enfin, sur grand terrain et avec balles dures, Baptiste Avellaneda et Victor Tabouelle (garçons 11-12 ans) ont gagné haut la main le championnat départemental 3. Félicitations à eux, nous leur souhaitons encore beaucoup de succès à l'avenir !



STAGES DE VACANCES SCOLAIRES : de la formule classique au stage intensif

Pendant les vacances scolaires, le club propose des stages aux enfants de 4 à 17 ans :

- **Formule classique** : quel que soit le niveau, 10h d'entraînements du lundi au vendredi de 10h à 12h.
- **Formule intensive** : stage à la journée de 9h à 17h pouvant aller jusqu'à 5 jours. Les enfants seront répartis par niveau. Chaque matin : échauffement groupé et entraînement adapté à l'âge et la capacité du joueur. S'ajoute à cela divers jeux sportifs, ateliers physiques et des sessions de matchs. Objectif : apporter une réelle

progression dans plusieurs compartiments du jeu et vers la compétition.

Tarifs :
Membres du club : 80 euros / semaine ; 20 euros / journée ; 160 euros / stage intensif
Non-membres : 98 euros / semaine ; 25 euros / journée ; 196 euros / stage intensif

Contacts utiles :
Tél. : 04.93.65.16.98 - tcm.biot@free.fr - www.tcmbiot.wix.com/tennis-biot - Facebook : tcmbiot
(* TCM de Biot = Tennis Club municipal de Biot



15 ÉQUIPES ENGAGÉES EN COMPÉTITION

Le Tennis Club Municipal de Biot offre une pratique sportive de loisir accessible à tous. Pour autant, les joueurs les plus motivés sont encouragés à progresser en tournoi. Ainsi, en 2016, une quinzaine d'équipes (soit 80 joueurs) ont été créées pour défendre les couleurs biotoises. L'équipe numéro Une évolue en championnat régional, tandis que les autres s'attachent à remporter des catégories départementales pour progresser vers la région. Nous leurs souhaitons une belle réussite sportive, et les encourageons à aborder ces compétitions dans le respect et la convivialité, valeurs fondamentales de ce sport.



Le BIKE & RUN Côte d'Azur 2017 aura lieu cette année un samedi !

SAMEDI 11 MARS 2017

Le Bike&Run c'est quoi ?

Réaliser un parcours de 8, 13, ou 19 km par équipe de 2 participants avec 1 seul VTT chacun étant, tour à tour, coureur ou vététiste.

Le parcours

Départ : complexe sportif Pierre Operto. Passages multiples dans les ruelles du Village, quartier Saint Philippe et parc de la Valmasque. Retour au village par les sentiers et chemins. L'arrivée se fait au centre du village.

Plus de courses

Cette année la principale nouveauté est l'organisation d'une rando de 13 km pour tous, non chronométrée, où déguisements et moyens de locomotions alternatifs sont autorisés (monocycle, vélo électrique, trottinette...). Les courses jeunes prendront une vraie dimension sportive avec un parcours de 13 km pour les catégories cadets et 8 km pour les catégories benjamins/minimes. Enfin, le parcours de 19 km, course réservée aux licenciés et limitée à 100 équipes, permettra aux meilleurs vététistes et coureurs de la région de se mesurer.

Des valeurs écocitoyennes !

Les valeurs initiales sont conservées avec le maintien d'un tarif et d'un départ différé pour les équipes féminines. Enfin une eco-cup sera offerte aux participants dans une logique de sport durable.

Inscriptions et retrait des dossards

Les inscriptions se font sur le site www.distyll.org. Le retrait des dossards jusqu'au vendredi 10 mars chez Chullanka Antibes.

Programme du Samedi 11 mars

De 11h à 12h30 : retrait des plaques et inscription sur place
 13h : course catégorie benjamins/minimes 8 kms
 13h55 : départ des monocycles et joëlette pour personne à mobilité réduite
 14h : départ des équipes féminines et mixtes 19km
 14h05 : départ des équipes masculines
 14h15 : course parent-enfant 2,5 km dans le village
 14h30 : course catégorie cadets 13 km
 14h35 : randonnée non chronométrée 13 km
 15h15 : arrivée des premiers concurrents
 16h30 : fin de course
 17h : remise des récompenses
 18h : buffet

En attendant, les participants et accompagnateurs pourront se réunir autour d'une collation offerte par l'association des commerçants, artisans et professions libérales (CAPL).

Vous souhaitez aider ?

Le Bike & Run ne serait rien sans les bénévoles. Si cela vous intéresse, inscrivez-vous sur <http://distyll.org>. Pour vous aussi, de nombreux lots à gagner.



Tarifs

Tarifs préférentiels si inscription avant le 4 mars.
 Pour le 19 km : équipe mixte 29€ ; équipe 100 % féminine : 19€ ; équipe 100 % masculine : 39€ (+ Coût de la licence journée si non licenciés).
 Pour toutes les autres courses et rando : inscription sur place possible - tarif 15 € par équipe.



5 membres biotois : Jonathan Rossi, Alexandre Meusy, Cédrik Piquot, Benjamin Rossi, Richard Faul

Happy 1st birthday Azur Gaels...

En une seule petite année, Azur Gaels, le seul club de football gaélique de la Côte d'Azur, a déjà joué à l'Allianz Riviera de Nice, est passé sur Canal+, a figuré dans les médias français et irlandais, a disputé un match de gala à Rome, a accueilli le premier festival de sports gaéliques et de culture irlandaise à Biot, a officialisé deux jumelages sportifs et a répondu présent à chaque manche du championnat de France se classant 14^{ème} sur 22. « Pour nous biotois, ça a été vraiment très spécial

d'accueillir le festival chez nous, » raconte Richard Faul, Président du club. « Deux mois avant, nous avons proposé un match de démonstration qui s'est très bien passé, ce qui nous a motivé pour ensuite offrir aux Biotois un festival de qualité. Un grand moment qui a réuni plus de 100 participants et nous a même permis de recruter, notamment chez les filles ! ».

Pour 2017, le club souhaite maintenir la dynamique et accueillir une manche du championnat de France le 25 mars 2017

prochain. Une affaire à suivre de près car d'ici 2020, les Azur Gaels comptent bien atteindre la plus haute marche du championnat !

> Entraînements : mardi 19h-21h (Saint-Laurent-du-Var), samedi 12h-14h (Valbonne)

> Facebook Azur Gaels
 Twitter @AzurGaels

Site web : www.azurgaels.com
 Mail : azur.gaels@gmail.com



TRAIL POUR VOUS

L'association *Trail pour tous* continue d'être présente sur les courses et Trails majeurs de la région comme *Courir pour une fleur* à Antibes, le *Trail des Balcons d'Azur* à Mandelieu ou encore pour la 3^{ème} année consécutive, le *Marathon Nice-Cannes* où plusieurs joëlettes étaient engagées sur la course, permettant aux personnes en situation de handicap de franchir fièrement la ligne d'arrivée sur la Croisette. Rappelons que *Trail pour tous* c'est aussi *Trail pour vous...* Une équipe de bénévoles est à la disposition des différentes familles qui ont des proches ou enfants porteurs de handicap et qui sont désireuses de partager des moments riches en émotion loin de leur quotidien. L'association est ouverte à tous, débutants ou confirmés. N'hésitez plus !

Cotisation annuelle : 20€ - 06 23 75 16 14



Enzo Bracco en or

Championnat de France Judo

NOS MINIMES PEUVENT ÊTRE FIERS

En fin d'année, à Avignon, nos minimes se sont illustrés avec brio lors des qualifications pour les championnats de France. 4 engagés pour 3 médaillés dont 2 médailles d'or ! Alyssa Grasser remporte la compétition dans sa catégorie des moins de 40 kilos, Enzo Bracco fait de même en moins de 42 kilos, réalisant tous deux un parcours sans faute. Nicolas Duc, en moins de 50 kilos, perd contre celui qui gagnera ensuite le tournoi, mais Nicolas a su remporter tous ses combats de repêchages pour décrocher la médaille de bronze, belle persévérance ! Maxime Goubine s'incline quant à lui dès le premier tour, rien de décourageant sachant que ce n'est que sa première année.

Deux semaines plus tard lors des Championnats de France, première édition pour cette catégorie d'âge, nos deux qualifiés Enzo et Alyssa terminent tous deux à la... 7^{ème} place. Très belle expérience pour leur premier championnat de niveau national !



Le Podium du Cross Country VTT

DES COMPAGNONS DE ROUTE

Après une très bonne année 2016, le Vélo Sprint Biotois prépare déjà les objectifs 2017.

La Concentration, le Grand Prix des Verriers et le Cross Country VTT, compétitions organisées par le Vélo Sprint Biotois, ont été des succès en 2016 et seront à nouveau au programme de 2017 grâce aux généreux donateurs et adhérents du club. Un bénévolat expliqué par l'ambiance et l'osmose entre nouveaux et anciens. D'une quinzaine de cyclistes en 2014, le club atteint désormais plus de 40 adhérents notamment grâce aux sorties dominicales adaptées à tous les niveaux.

Des objectifs pour tous

Qu'on débute, qu'on s'aguerrisse ou qu'on s'entraîne, il y en a pour tous les plaisirs et les défis ! L'enthousiasme constaté pour les cyclosporives en est la preuve : 9 coureurs ont participé à Milan-San Remo et 14 à l'Etape du Tour. Pour 2017, les projets fleurissent : une escapade en Corse ou en Espagne, les traditionnelles courses du département, les Mercan'Tour de mai et juin suivies de l'Ardéchoise et enfin de la Fausto Coppi, le challenge inédit. Et même si cette dernière aura lieu le 11 juillet, la rencontre avec les Alpes italiennes suscite déjà l'envie et l'empressement d'en découvrir.



Lionel Lerebours du Vélo Sprint Biotois durant le Cross Country VTT

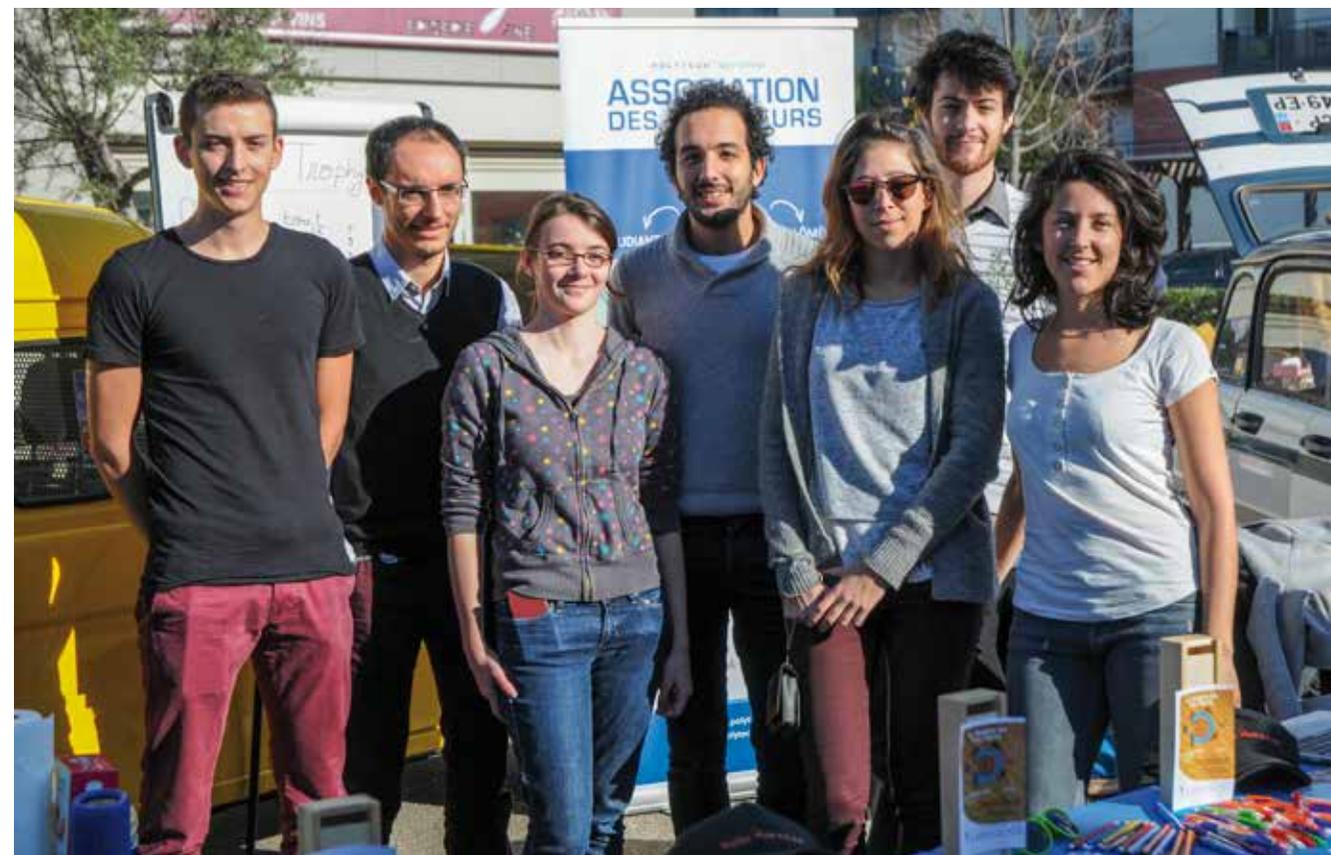


KARATÉ

UN DÉBUT DE SAISON SUR LES CHAPEAUX DE ROUES !

Nos biotois n'ont pas attendu pour se placer sur les podiums régionaux et nationaux. En fin d'année, Matthieu Balliste s'est classé 3^{ème} de la Coupe Nationale Kata de Nîmes. Sur cette lancée, 2 Benjamins et 2 minimes ont participé à la coupe Régionale Kata au Luc, occupant ainsi 4 places sur les 6 possibles ! En Minimes, Matthieu Balliste se classe 1^{er} et Matteo Epifani, après une demi finale âprement disputée, se classe 3^{ème}. En benjamin, Esteban Pattin-Bas termine 1^{er} et Killian Roux 2^{ème}. Enfin, rappelons que trois de nos athlètes sont, à l'heure où nous bouclons le Biot Infos, à OSAKA au Japon à l'occasion d'une grande compétition. Les résultats dans le prochain numéro !

KOKORO KAN - Tél. 06 59 88 67 39 - www.kokorokan.fr



Les 2 équipages autour de l'Amicale des anciens

2 ÉQUIPAGES EN ROUTE VERS LE 4L TROPHY !



Paul Princé, biotois, pilote La caravelle N°1314

Suivez les aventures sur facebook
Des équipes avec l'Amicale www.facebook.com/amicalpolytechnice/
Les Battantes www.facebook.com/Les-Battantes-du-4L-Trophy-1018072784950292/
La Caravelle www.facebook.com/LaCaraVoille/

L'Amicale des anciens de Polytech a choisi d'apporter son soutien aux deux équipes participant au 4L Trophy 2017 car le projet nécessite d'importants coûts financiers pour des étudiants (achat d'une 4L, assurance, mécanique, frais d'inscription...). Ainsi une journée conviviale a été organisée à Saint Philippe dans le but de récolter des dons, des denrées alimentaires et de rencontrer des sponsors.

Le 4L Trophy est un raid où l'orientation prévaut sur la vitesse. Chaque année depuis 20 ans, pendant 10 jours, plus de 1000 équipages réalisent 6 000 km via l'Espagne et le Maroc avec Marrakech comme destination finale pour remettre du matériel scolaire et sportif à l'association "Enfants du désert" et apporter 10kg de denrées alimentaires non périssables pour la Croix Rouge. Bonne chance à Alexandra, Estelle, Paul et Michaël !

CONCOURS DÉPARTEMENTAL « UN DES MEILLEURS APPRENTIS DE FRANCE » DEUX BIOTOIS MÉDAILLÉS D'ARGENT

Après Marine Sassi, biotoise qui remporta l'an dernier la médaille d'argent 2015 du concours régional dans la catégorie esthétique-cosmétique, cette année encore, la ville de Biot peut être fière de ses deux nouveaux lauréats ! Félicitations à Zaccharie Cadez et Nicolas Okonek, tous deux médaillés d'argent. Zaccharie en tant que barman et Nicolas, apprenti boucher. Rencontre avec Nicolas Okonek, futur professionnel dont le savoir-faire est très prometteur.

RACONTEZ-NOUS VOTRE PARCOURS SCOLAIRE ?

J'ai commencé ma scolarité à l'école primaire Saint Roch de Biot, puis au collège de l'Eganaude et enfin j'ai passé un baccalauréat littéraire au lycée Simone Veil à Valbonne. Après avoir effectué plusieurs petits boulots et quelques voyages, c'est à 23 ans que je me suis décidé à faire un CAP Boucher (en septembre 2014). J'ai effectué mon apprentissage au CFA de Carros et dans deux boucheries Antiboise.



QUE VOUS A APPORTÉ CE CONCOURS ?

C'est toujours un plus sur le CV pour montrer son sérieux même si on commence dans le milieu, mais c'est surtout une satisfaction personnelle plus qu'un véritable apport professionnel.

COMMENT VOYEZ-VOUS L'AVENIR ? PLUS TARD, VOUS INSTALLEREZ-VOUS À BIOT ?

Je n'ai pas encore de plan d'avenir pour le moment. Je dois d'abord suffisamment progresser dans le métier avant de pouvoir envisager quoi que ce soit, mais, bien sûr, je reste très attaché à Biot !

VOTRE SAVOIR-FAIRE EST-IL LIÉ À VOTRE PASSION ?

Pour être honnête, j'ai choisi cette filière parce qu'il y a énormément d'emploi à pourvoir et que c'est un des rares métiers où l'on ne connaît pas le chômage ! Avoir la sécurité de l'emploi est capital aujourd'hui. Mais cela ne m'empêche pas, comme pour tout métier, d'avoir le souci du travail bien fait.



COMMENT AVEZ-VOUS CONNU LE CONCOURS ?

C'est mon professeur de boucherie, Monsieur Moumen, qui m'a proposé de m'inscrire à ce concours.

SUR QUEL TYPE D'ÉPREUVE AVEZ-VOUS ÉTÉ JUGÉ ?

C'était une épreuve pratique qui consistait à préparer plusieurs produits carnés, du désossage à la découpe, en passant par l'épluchage. J'ai donc préparé et présenté à la vente une pièce de rumsteack de bœuf, une noix pâtissière de veau et un gigot d'agneau. Il fallait ensuite découper des pièces pour de la vente, préparer des paupiettes et autres produits de boucherie.



Nicolas Okonek, 1er rang à droite en chemise blanche

NOUVEAU À BIOT



IMAGO
Thérapie de couple
Après 20 ans de thérapie avec les adolescents et les adultes. Ewa Szymanowska, psychologue et son mari Piotr ouvrent le centre de thérapie de couple IMAGO.
54 rue Saint Sébastien à Biot
Ewa : 06 10 27 78 45
Piotr : 06 27 02 31 73

DIAGNOSTICS IMMOBILIERS
Azur Conseil Bruno Doligez
Diagnostic certifié pour la vente, la location ou la rénovation.
Service rapide, intègre et de qualité. DPE, Termite, ERNMT, Électricité, Gaz, Amiante, Plomb, Piscines, Amiante pour travaux et démolition, Accessibilité Handicapés pour les ERP...
Tel : 06 26 28 30 70
e-mail : contact@acbd-diagnostics.fr



LE CENTRE DES SOEURS GRIM
Espace bien-être et santé
1050 route de la Mer à Biot, entrée G.
Océane Grim, art-thérapeute, praticienne en Reiki et aromathérapeute pour enfant, adolescent, adulte et seniors : 06 18 22 88 38
www.oceanegrim.wixsite.com/06410
Stéphanie Hude, hypnothérapeute spécialisée dans l'arrêt du tabac et addictions, obésité, stress et douleurs : 06 62 32 44 66
Clémentine TRUFFERT, orthophoniste pour enfant, adolescent et adulte : 06.52.88.65.66
Jennifer Grim, ostéopathe du nourrisson au senior, ainsi que les femmes enceintes et sportifs.
Tel. : 06 14 37 45 50
www.osteopathe-grim.fr





Le Garçon, Marcus Malte, (Zulma ; 2016)
De 1908 à 1938, le parcours d'un garçon presque sauvage vers la civilisation, ses beautés et sa barbarie... Au travers d'une langue habitée, Marcus Malte nous donne à voir l'humain dans toute sa complexité, en tant qu'individu, en tant qu'espèce.



Facéties de chats, Sébastien Perez & Benjamin Lacombe, (Margot ; 2015)
Vous vous êtes déjà demandé à quoi pensent les chats? Plongez dans leur univers avec quinze portraits facétieux de nos héros à quatre pattes. Des poèmes illustrés par Benjamin Lacombe... Pour les petits et les grands!



Anne Pacey, Circles (2016 ; Laborie Jazz)
Batteuse française aux commandes de plusieurs projets, Anne Pacey délivre un nouvel album ambitieux, dans lequel elle exprime son penchant naturel pour les mélodies raffinées bien au-delà des fûts, grâce à l'appui d'un casting de haute-volée, avec entre autres le talentueux niçois Tony Paeleman aux claviers. À écouter sans modération !

CARNET

NAISSANCES

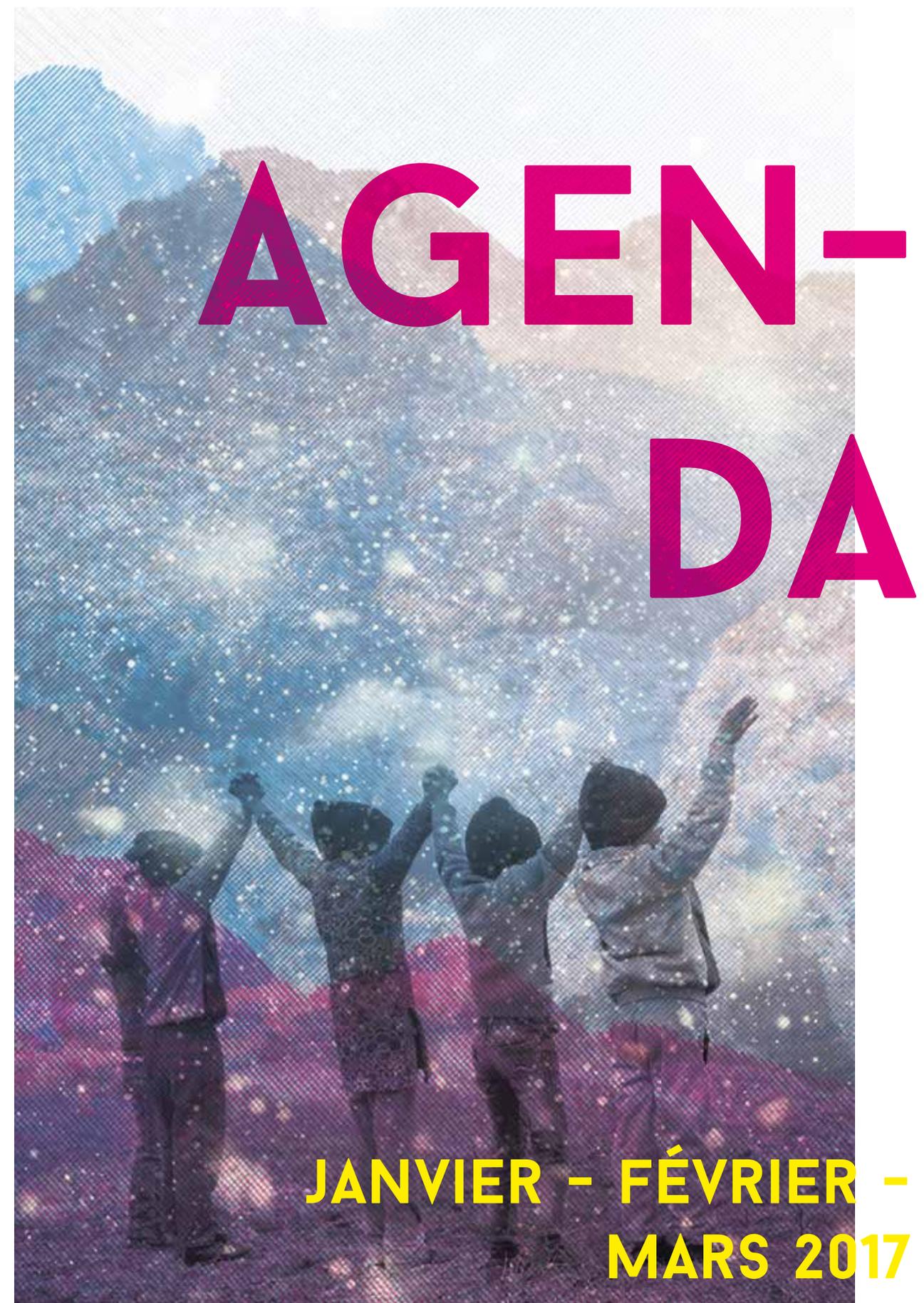
- Bastien Marcel Regnier, né le 11 août 2016
- Avril Launay, née le 11 octobre 2016
- Agnès De Rancourt, née le 6 novembre 2016
- Quentin Théo Gauthier, né le 18 novembre 2016
- Jeanne Paule Baptistine Bonhomme, née le 9 décembre 2016

MARIAGES

- Maeva Chiarelli et Guillaume Bessone, vendredi 16 septembre 2016
- Héloïse Fornarino et Thomas Marais, vendredi 28 octobre 2016

DÉCÈS

- Ida Demonet née Ros née le 28 décembre 1931, décédée le 22 septembre 2016
- Christophe Italiano né le 20 mars 1980, décédé le 3 octobre 2016
- Guy Vialis né le 31 juillet 1947, décédé le 10 octobre 2016
- Nicole Cassella née Pettavino née le 25 janvier 1942, décédée le 20 novembre 2016
- Marguerite Miranda née le 13 février 1937, décédée le 02 novembre 2016
- Domenico Battaglia né le 19 juillet 1955, décédé le 21 novembre 2016
- Marguerite Pettavino née Tosello née le 2 janvier 1913, décédée le 29 novembre 2016
- Eugène Risso né le 01 mars 1941, décédé le 5 décembre 2016



JANVIER - FÉVRIER - MARS 2017

JUSQU'AU 28 JANVIER 2017

« LA VIE EN GRAND »

ESPACES DE LA MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE

Exposition par La maison est en carton, éditeur d'images d'art tournées vers l'enfance. Le musée, l'opéra, le jardin potager, la nuit, chez mémé... autant d'endroits riches de promesses de découvertes et de rencontres qui font du bien. Des créations par des illustrateurs, notamment Benjamin Chaud, Cécile Gambini, Carole Chaix.

DU 17 JANVIER AU 25 FÉVRIER 2017

EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIES

ESPACES DE LA MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE

De Renaud Monfourny sur la thématique Empreinte du Rock. Membre fondateur et photographe de la revue « Les Inrockuptibles », il a participé à l'identité visuelle du journal avec ses portraits en noir et blanc. Depuis plus de 25 ans, il photographie les figures les plus emblématiques de la musique et des arts. Son œuvre est reconnue dans le monde entier. Il continue aujourd'hui de capturer la scène artistique, tant connue qu'indépendante, et d'être invité à des événements comme l'incontournable festival Rock en Seine en 2011.

DU 11 FÉVRIER AU 29 AVRIL 2017

ŒUVRES À 4 MAINS

SALLE DES EXPOSITIONS MUNICIPALES - BIOT VILLAGE

Exposition d'œuvres réalisées par des duos d'artistes venant de disciplines et d'horizons les plus variés.

EXPOSITIONS...



PAOLO BOSI

JUSQU'AU 5 MARS 2017

MUSÉE D'HISTOIRE ET DE CÉRAMIQUE BIOTOISES

Le musée présente jusqu'au 5 mars 2017 le sculpteur Paolo Bosi, dont les œuvres mettent la terre et le bois en lumière. Pour l'artiste, la terre et le bois sont intimement mêlés, l'une offrant naturellement la vie à l'autre. Dans ses sculptures, Paolo Bosi imbrique habilement ces deux matières nobles dans des formes simples, des personnages qui montrent une certaine vulnérabilité.

Après l'exposition des œuvres de cet artiste, la terre vernissée sera, à partir du 25 mars, mise à l'honneur dans les salles du musée. Il s'agira, au travers d'une collection d'objets, de découvrir une technique qui remonte à l'aube des civilisations, née du besoin essentiel de fabriquer des récipients capables de contenir et conserver des liquides, des aliments. Les expositions temporaires du musée sont toujours une opportunité pour découvrir des talents d'artistes dans le domaine de la céramique tout particulièrement, celle-ci étant étroitement liée à l'histoire de la ville de Biot. Le musée consacre aussi ses salles à l'étage à l'histoire de la cité Biotoise.



JUSQU'AU 27 FÉVRIER 2017

IMI KNOEBEL

MUSÉE NATIONAL FERNAND LÉGER

Elève de Joseph Beuys à Düsseldorf, Imi Knoebel est l'un des plus grands représentants de la peinture abstraite en Allemagne. Son utilisation subtile de la couleur dialogue avec l'espace qui l'accueille par l'utilisation des supports variés tels le bois, l'aluminium ou le vitrail dont les réalisations pour la cathédrale de Reims en 2011 et en 2015 constituent un exemple magnifique.

Tarifs, programme culturel et plus d'infos sur www.musee-fernandleger.fr

JANVIER

MERCREDI 4 JANVIER - 16H
NOUVEAUTÉ ! CAFÉ ADO
MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE
Discussions, échanges sur les dernières lectures, rencontres... à l'espace Adultes.

JEUDI 5 JANVIER - 10H
BÉBÉS LECTEURS
MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE
Lectures et comptines pour les enfants de 0 à 3 ans, espace jeunesse. Inscriptions auprès des espaces Jeunesse ou au 04 89 87 73 00.



VENDREDI 6 JANVIER - 19H
VŒUX DU MAIRE À LA POPULATION
COMPLEXE SPORTIF PIERRE OPERTO

MERCREDI 11 JANVIER - 16H30
DES HISTOIRES...
MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE
Lectures pour les enfants à partir de 3 ans, espace jeunesse.

MERCREDI 11 JANVIER - 18H30
VERNISSAGE EXPOSITION
HALL D'ACCUEIL DE L'EAC
Vernissage de l'exposition « Ambiances de bistrot » par les classes de peinture de Peppe Cappello.

SAMEDI 28 JANVIER - 9H30 À 12H30

REPAIR CAFÉ

SALLE PAUL GILARDI



VENDREDI 13 JANVIER - 15H30
CINÉ THÉMATIQUE
SALLE D'ACTION CULTURELLE - MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE

SAMEDI 14 JANVIER - 14H30
ATELIER LUMINESENS
CCAS
Inscription recommandée : 06 41 42 01 57 ou luminesens06@gmail.com.

Galette des rois offerte et diffusion gratuite du film « Demain » réalisé par Cyril Dion et Mélanie Laurent.

SAMEDI 21 JANVIER - 16H30
CONFÉRENCE AREZZO
SALLE DES ASSOCIATIONS
Nouvelles tendances de la céramique contemporaine, conférence animée par Antoinette Hallé, conservateur général du Patrimoine et directeur honoraire du musée national de Céramique, à Sèvres.

A la fin du siècle précédent, la céramique française a atteint un apogée, accédant à une qualité technique et artistique, à une variété inconnue jusque-là. Étrangement en ces temps de mondialisation, de véritables spécificités régionales subsistent, le nord

demeurant le haut lieu du grès et le sud celui de la faïence. Aujourd'hui, nécessités commerciales aidant, des galeries tentent de pénétrer le monde des céramistes pour que ceux-ci accèdent au marché de l'art contemporain. Il est pourtant difficile de faire de l'art conceptuel avec de la terre ! Pourtant, certains s'y essaient, surtout des Américains. Ils renouvellent l'inspiration des céramistes authentiques.

MARDI 24 JANVIER - 19H
CONFÉRENCE LA SCIENCE POUR TOUS

SALLE PAUL GILARDI
« Inondations, fromage fondu, peintures murales, bouillie de maïzena : comment cela s'écoule ? » par Patrick Navard, directeur de recherche au CNRS, Mines ParisTech.

VENDREDI 27 JANVIER - 17H30
CAFÉ DES LECTEURS
MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE
Discussions, échanges sur les dernières lectures et les coups de cœur des lecteurs à l'espace Adulte.

ÉVÉNEMENTS...

La plupart des animations proposées à Biot sont gratuites et ouvertes à tous.

DIMANCHE 5 FÉVRIER FETE DU MIMOSA

BIOT VILLAGE

Animations, groupes folkloriques, maquillage enfant, bataille de confettis, démonstration de danse country, distribution de mimosa. Organisée par l'Amicale Biotoise des Traditions.



FÉVRIER

MERCREDI 1^{ER} FÉVRIER - 16H
NOUVEAUTÉ ! CAFÉ ADO
MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE

Discussions, échanges sur les dernières lectures, rencontres..., espace Adultes.

SAMEDI 4 FÉVRIER
CONFÉRENCE

MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE
Conférence : « Le Thé, histoire d'une culture mondiale », par Diane Saurat Rognoni organisée par le Musée d'histoire et de céramique biotoises



MERCREDI 8 FÉVRIER - 16H30
DES HISTOIRES...

MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE
Lectures pour les enfants à partir de 3 ans, espace jeunesse.

VENDREDI 10 FÉVRIER - 15H30

CINÉ THÉMATIQUE
SALLE D'ACTION CULTURELLE -
MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE

SAMEDI 11 FÉVRIER - 15H30
MARCHE AVEC ! CONTES À PARTIR DE 6 ANS

MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE
Les contes de Myriam Pellicane ont le don de nous embarquer dans un monde fantastique où les gens, les bêtes, les choses nous régaler de leurs coups fourrés mais aussi de leur drôlerie lucide et poétique sur le monde contemporain. Glanés au cœur de la grande forêt, celle qui flanque la trouille, les contes, réadaptés, réinventés, sont une aventure à vivre maintenant.

SAMEDI 11 FÉVRIER
ATELIER LUMINESENS

CCAS
Inscription recommandée : 06 41 42 01 57 ou luminesens06@gmail.com. Atelier : 10€
10h30 à 12h : Atelier « Mieux communiquer avec les méta-modèles ». 13h à 15h : « Méditation olfactive : nourrir son énergie en hiver »

MERCREDI 15 FÉVRIER - 14H À 18H
JEUX VIDÉO

MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE
Des jeux vidéo pour les enfants et les adolescents en accès libre à l'espace Musiques.

JEUDI 16 FÉVRIER - 18H30

CONSEIL MUNICIPAL
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

SAMEDI 18 FÉVRIER - 16H
CINÉ GOÛTER

MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE
Goûter suivi d'une projection.

MERCREDI 22 FÉVRIER - 14H À 18H
JEUX VIDÉO

MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE
Des jeux vidéo pour les enfants et les adolescents en accès libre à l'espace Musiques.

JEUDI 23 FÉVRIER - 10H
MUSIQUES !

MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE
Atelier d'éveil sonore pour les enfants de 0 à 3 ans, avec Serge Pesce à l'espace Jeunesse. Inscriptions auprès des espaces Jeunesse ou au 04 89 87 73 00.

JEUDI 23 FÉVRIER - 19H
CONFÉRENCE LA SCIENCE POUR TOUS

SALLE PAUL GILARDI
« Sonder l'intérieur de Jupiter : la mission Juno » par Tristan Guillot.

SAMEDI 25 FÉVRIER - 9H30 À 12H30

REPAIR CAFÉ
SALLE PAUL GILARDI

MARDI 28 FÉVRIER - 14H
LE MARIAGE A L'HONNEUR

SALLE DES MARIAGES
La commune de Biot souhaite mettre à l'honneur les personnes allant fêter en 2016 leur 40, 45, 50, 55, 60, 65... ans de mariage.



MARS

MERCREDI 1^{ER} MARS - 16H
NOUVEAUTÉ ! CAFÉ ADO
MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE
Discussions, échanges sur les dernières lectures, rencontres..., espace Adultes.

VENDREDI 3 MARS - 17H30
CAFÉ DES LECTEURS

MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE
Discussions, échanges sur les dernières lectures et les coups de cœur des lecteurs, espace Adultes.

SAMEDI 4 MARS - 18H
LE CLUB !

MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE
Club#1 : Duo Miquèu Montanaro (flûtes) & Christian Sebille (traitement sonore) en salle d'action culturelle.

MERCREDI 8 MARS - 16H30
DES HISTOIRES...

MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE
Lectures pour les enfants à partir de 3 ans, espace jeunesse.

VENDREDI 10 MARS - 15H30
CINÉ THÉMATIQUE

SALLE D'ACTION CULTURELLE -
MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE

SAMEDI 11 MARS - 13H
RAIDLIGHT BIKE & RUN DE LA COTE D'AZUR

COMPLEXE SPORTIF PIERRE OPERTO

SAMEDI 11 MARS
ATELIER LUMINESENS

CCAS
Inscription recommandée : 06 41 42 01 57 ou luminesens06@gmail.com. Atelier : 10€
10h30 à 12h30 : Atelier « Les Rituels « Coupe-Faim » Naturo »
13h30 à 14h15 : Atelier « Auto-massage »
14h30 à 15h30 : Atelier « Relaxation guidée : visualisations et couleurs »
15h45 à 16h45 : Atelier « Pratiquez l'auto-massage en réflexologie plantaire »

MERCREDI 15 MARS - 18H30
VERNISSAGE EXPOSITION

HALL D'ACCUEIL DE L'EAC
Vernissage de l'exposition « L'Humain et l'Animal » d'après les photos de Gregory Colbert par les classes de Mirja Gastaldi.

SAMEDI 18 MARS - 15H
GRAND QUIZ DE CULTURE GÉNÉRALE
MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE

Dates et événements sous réserve de modifications.

Informations actualisées sur www.biot.fr et Facebook Ville De Biot.

Tournoi de quiz de culture générale sur le réseau des médiathèques avec une grande finale qui départagera les meilleurs joueurs. En salle d'action culturelle.

SAMEDI 18 MARS - 19H30
CONCERT

ÉGLISE SAINTE MARIE-MADELEINE
1^{ère} partie : Luc Botta, guitariste
2^{ème} partie : Chœur de Valbonne-Sophia-Antipolis "Suo Tempore" dirigé par Alain Ver-net, avec la participation de la soliste Brigitte Tourraine.

MERCREDI 22 MARS - 19H
AUDITION

EAC
Audition des élèves de guitare de Frédéric Jorry, salle de formation musicale de l'EAC.

JEUDI 23 MARS - 10H



BÉBÉS LECTEURS

MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE
Lectures et comptines pour les enfants de 0 à 3 ans, espace jeunesse. Inscriptions auprès des espaces Jeunesse ou au 04 89 87 73 00.

SAMEDI 25 MARS - 9H30 À 12H30
REPAIR CAFÉ
SALLE PAUL GILARDI

SAMEDI 25 MARS - 15H
FINALE DU GRAND QUIZ DE CULTURE GÉNÉRALE

MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE
Grande finale du tournoi de quiz de culture générale qui départagera les meilleurs joueurs. En salle d'action culturelle.

SAMEDI 25 MARS - 16H30
CONFÉRENCE AREZZO

SALLE DES ASSOCIATIONS
Conférence "La mosaïque, des origines à nos jours" animée par Giovanna Galli, maître mosaïste de l'Ecole Italienne et Henry Noël Aubry, diplômé de l'Ecole des Beaux Arts de Paris. Atelier Licata. Aperçu de l'histoire de la mosaïque ancienne de la Mésopotamie au renouveau du 20^{ème} siècle et de la mosaïque contemporaine, état des lieux de la mosaïque aujourd'hui.

JEUDI 30 MARS - 18H30
CONSEIL MUNICIPAL
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 30 MARS - 19H
CONFÉRENCE LA SCIENCE POUR TOUS

SALLE PAUL GILARDI
« Roulerons-nous avec des carburants provenant d'algues en 2030 ? » par Olivier Bernard.

VENDREDI 31 MARS - 17H30
CAFÉ DES LECTEURS

MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE
Discussions, échanges sur les dernières lectures et les coups de cœur des lecteurs à l'espace Adulte.

AVRIL

SAMEDI 1^{ER} AVRIL ET DIMANCHE 2 AVRIL
JOURNÉES EUROPÉENNES DES MÉTIERS D'ART

DIMANCHE 2 AVRIL - 10H À 17H
MARCHÉ D'ART
RUE SAINT SÉBASTIEN



MERCREDI 5 AVRIL - 19H
SPECTACLE DE DANSE

SALLE GILARDI
« Carte Blanche » : spectacle de danse des élèves de jazz de Katuscia Onnis et Angelo Monaco de l'EAC. Venez apprécier les chorégraphies créées par les élèves de danse jazz de l'EAC qui mettent en valeur leur création artistique, le partage et la communication (avec la participation des écoles de danse de Valbonne et Villeneuve Loubet). Entrée libre dans la limite des places disponibles.



VOYAGE « ARBUGIOS »

UN GRAND TOUR D'ANDALOUSIE EN AUTOCAR

SEVILLE-GRENADE CORDOUE - MALAGA - VALENCIA - LAGUNE D'ALBOFERA
DU 13 AU 22 MAI 2017 - 10 JOURS / 9 NUITS. Ouvert à tous.

Renseignements et inscription au 06 70 40 81 06 ou Michel.couillet@gmail.com

PERMANENCES

Pour l'année 2017, petite innovation en matière de rencontre des Biotois pour les deux premiers mois de l'année. En lieu et place des permanences en mairie annexe ou principale, **GUILAINE DEBRAS, MAIRE DE BIOT**, visitera les quartiers et invite les citoyens à la rencontrer à cette occasion.

- **14 janvier** : Quartier St Philippe - rendez-vous à 9h30 devant l'école E.Olivari
- **28 Janvier** : Quartier Soulières, avenue des Eucalyptus - rendez-vous à 9h30
- **11 Février** : Quartier Vignasses et la Baume - rendez-vous à 9h30 à la Baume
- **28 Février** : Quartier le Plan - rendez-vous à 9h30 sur le parking de l'Ostréa

CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE

Tous les mois **Sophie Deschaintres**, *conseillère départementale* reçoit sur rendez-vous les Biotois, les associations et les entreprises du Canton. **Pour toutes demandes de rendez-vous, envoyer un mail à sdeschaintres@departement06.fr**

ÉLUS

Michel Mazuet, *1^{er} adjoint délégué à la Population, aux Quartiers et aux Transports* et **Alain Chavenon**, *conseiller municipal, délégué aux situations de handicap* reçoivent en alternance les Biotois sans rendez-vous en mairie annexe **tous les lundis de 11h30 à 13h**.

CONCILIATEUR DE JUSTICE reçoit exclusivement sur rendez-vous, **tous les mardis après-midi, à partir de 16h30** en Mairie annexe. Tél. 04 92 90 49 10.

OPÉRATION FAÇADES : soutien financier de la Ville de Biot aux propriétaires de biens, dans le centre historique, souhaitant réhabiliter leur façade, portes anciennes, fenêtres, persiennes et ferronneries. Contacter le service Urbanisme pour rencontrer un conseiller. Tél. 04 93 65 78 89

ADIL 06 : l'agence départementale pour l'information sur le logement des Alpes-Maritimes tient sa permanence **tous les 3^e lundis du mois de 13h30 à 16h** au CCAS. Tél. 04 92 91 59 70

PIADH : Le Programme Intercommunal d'Amélioration Durable de l'Habitat (PIADH), mis en place par la CASA, soutient les propriétaires qui souhaitent réaliser des travaux de mises aux normes, d'économie d'énergie ou d'adaptation du logement au handicap ou au vieillissement. Ils peuvent bénéficier d'aides financières, d'une assistance technique et administrative entièrement gratuite. Pour bénéficier des aides, les travaux devront être réalisés par des professionnels et démarré après le dépôt du dossier. Pour tous renseignements, contactez la CASA les lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h30 au 04 89 87 71 18.



PAROISSE

Tél : 04 93 65 00 85

> www.ndsagesse.com

Permanence pour baptêmes, mariages
Tous les mercredis de 16h à 18h
Presbytère, Biot

MESSES

Tous les dimanches à 9h à Valbonne et à **11h** à Biot et Sophia.

Tous les mercredis à 12h15 à Biot suivie d'un repas partagé au presbytère le 1^{er} mercredi du mois

CALENDRIER

Prière des mères le lundi de 9h à 10h au presbytère, suivie de la récitation du chapelet (église ou presbytère)

Adoration du Saint Sacrement le mercredi de 7h à 12h dans l'église

Prière des femmes à Marie-Madeleine le mercredi de 20h à 21h (église)

JANVIER

Dimanche 8 : Concert Gospel à Sophia (16h30)

Mardi 17 : Début d'un nouveau parcours Alpha à Sophia (12h15), rencontres conviviales autour d'un repas, suivi d'un exposé sur un point de la Foi chrétienne et échange en petits groupes

Dimanche 29 : Messe de 11h animée par la chorale Gospel
- Fête de la Saint Blaise à Valbonne.

FÉVRIER

Jeudi 2 : Fête de la Chandeleur, messe à Sophia à 12h15

Samedi 11 et dimanche 12 : Messes pour les malades

Dimanche 12 : Messe de 11h animée par la chorale Gospel

MARS

Mercredi 1^{er} : Entrée en carême
Messe avec imposition des Cendres, à Biot (12h15), Valbonne (9h30), Sophia (19h)

Dimanche 5 mars : Messe de 11h animée par la chorale Gospel

Catéchèse, Aumônerie, Scoutisme
Plus d'informations sur le site de la Paroisse.



AGENDA DES SENIORS

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS :
Tél. 04 92 91 59 70

TARIF TRANSPORT :
Minibus : 2€ ; Grand bus : 8,50€

VENDREDI 20 JANVIER à 9h30
Salle Bleue du CCAS
« Réunion du Comité Des Usagers du CCAS »

Donnez votre avis et participez aux choix de sorties et activités proposées par le CCAS de Biot !

VENDREDI 20 JANVIER
LE MUSÉE DE LA CASTRE - Cannes

Départ 13h45 retour vers 17h30
De la tour (accès : 109 marches), vue panoramique sur la baie de Cannes.
Tarif : 12,75€ sur la base de 8 personnes.
Règlement sur place en espèces.

JEUDI 26 JANVIER
ÉPIPHANIE ET VŒUX 2017
Salle du foyer à 14h30

Venez partager la galette des rois et fêter la nouvelle année en présence de M^{me} Debras, Maire de Biot, M. Vincent, Conseiller municipal, les administrateurs et l'équipe du CCAS.

JEUDI 2 FÉVRIER
CONFISERIE LES DÉLICES DU ROY ALBERT - Vence

Départ 13h45 retour vers 17h30
Visite guidée des ateliers - démonstration

fabrication de nougats - Vente des produits artisanaux à la boutique. (Inscription réservée en priorité aux personnes n'ayant pas pu faire la visite du 8/12)
Tarif : 3€ à régler sur place.

JEUDI 9 FÉVRIER
Venez fêter la CHANDELEUR en MUSIQUE
Salle du foyer à 14h30.

JEUDI 16 FÉVRIER
LOTO - Salle du foyer à 14h30.
Nombreux lots à gagner.

JEUDI 23 FÉVRIER
FÊTE DU CITRON à MENTON + RESTAURANT + VISITE GUIDÉE DU JARDIN VAL RAHMEH (retour arrêt à LATTE)

Départ 7h45 retour prévu 18h30-19h
Programme de la journée :
Visite libre du jardin Biovès au tarif groupe de 9 €. (Individuel 10€) - Déjeuner au restaurant sur le bord de mer : tarif groupe à 22€ - Visite guidée du jardin botanique Val Rahmeuh au tarif groupe de 7,50€ - Retour vers Biot par un dernier arrêt au supermarché de Latte.
Prestation à régler sur place, en espèces (prévoir l'appoint).

JEUDI 9 MARS
JOURNÉE DE LA FEMME
Salle du foyer à 14h30

Venez déguster les bugnes et vous détendre avec Patricia (coiffeuse professionnelle).

Une après-midi pour être en beauté, Mesdames.

JEUDI 16 MARS
COARAZE - Village aux cadrans solaires

Départ 13h retour vers 17h30
Visite guidée du vieux village "du soleil" et cadrans solaires ainsi que la chapelle bleue.
Tarif base 8 personnes : 4,38 € à régler sur place.

JEUDI 23 MARS
BALADE SUR LES RIVES DU LOUP - Villeneuve Loubet

Départ 14h retour vers 17h30
Balades commentées au fil du Loup, à la découverte de paysages typiques de bord de rivière.
Tarif groupe : 4 € à régler sur place.

JEUDI 30 MARS
LE MARCHÉ DE BORDIGHERA & VISITE GUIDÉE DE DOLCEAQUA

Arrêt à Eurodrink au retour
Départ 7h45 retour vers 18h30-19h
Le matin, flâneries au marché de Bordighera. Déjeuner libre - Visite guidée de Dolceaqua
Tarif groupe : entre 2,50 et 6€ + visite guidée du château 3€ - Paiement sur place en espèces (prévoir l'appoint).

JEUDI 13 AVRIL
LA FERME DES GOURMETTES - Tourrettes sur Loup

Départ 13h30 retour prévu vers 17h30
Visite de la ferme, dégustation de fromage de chèvre bio avec un verre de vin AOC - boutique.
Tarif sur la base de 8 personnes : 8,75€ à régler sur place.

LES ACTIVITÉS DU CLUB « DESTINATION RETRAITE »

Pour participer aux activités ou animation du club « Destination Retraite », vous devrez remplir un dossier d'inscription qui vous sera remis à l'accueil du CCAS. **Nouveau** : « Atelier créatif 3D » à partir du 7 février et le « Le CCAS au théâtre ».

MEIL- -LEURS VŒUX 20-17

< RESTONS CONNECTÉS >

CONNEXION...

<!--...OPEN NEW YEAR 2017 ...-->

<DIV CLASS="PROXIMITE">

<DIV CLASS="REACTIVITE-ECHANGE">

<DIV CLASS="RESEAU"> </DIV>

</DIV>

<DIV ID="NUMERIQUE">

</DIV>

©

WWW.BIOT.FR

VILLE ET MÉTIERS D'ART

BIOT